

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2020

Annexe VIII

Jeudi 13 février 2020



**Cluses Arve
& montagnes**
Territoire de réussites

Arâches-la-Frasse ★

Cluses ★

Magland ★

Marnaz ★

Mont-Saxonnex ★

Nancy-sur-Cluses ★

Le Reposoir ★

Saint-Sigismond ★

Scionzier ★

Theyez ★



SOMMAIRE

Analyse de la conjoncture économique	2
Réforme de la Taxe d'Habitation	3
Retour sur les résultats de l'exercice 2019	4
Principales évolutions en recettes	6
Principales évolutions en dépenses	7
Analyse par services	8
Ressources Humaines : tableau des effectifs	26
Analyse de la dette	27
Equilibres financiers du budget	29
Projets d'investissement	30
Budget annexe d'Assainissement	32

ANALYSE DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'année 2019, au niveau de l'économie mondiale, a vu matérialiser les risques sur les perspectives mondiales. La crise commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, le Brexit anglais, les situations géopolitiques ont marqué d'incertitudes la politique économique. Les effets sont particulièrement importants sur la production manufacturière. A ce ralentissement global, il faut également ajouter la faiblesse de l'inflation. Pour faire face à cette situation, les banques centrales ont mis en place des politiques monétaires accommodantes (nouvelles mesures pour la BCE et baisse de taux pour la Réserve Fédérale américaine).

En Europe, la croissance marque un ralentissement sur les 3 derniers trimestres 2019. Son évolution est différente selon les pays. Il est nettement marqué en Allemagne et en Italie alors qu'il est plus modéré en France, en Espagne et au Portugal. Malgré tout, la récession devrait être évitée grâce aux mesures de la Banque Centrale Européenne. Sur le plan politique, les mêmes incertitudes marquent l'Europe tant au niveau du Brexit que les taxes américaines sur le secteur automobile par exemple.

En France, la croissance est en contradiction avec la situation européenne. Cela est dû au dynamisme de l'investissement des entreprises et une consommation des ménages solide. Ce qui permet à la France de maintenir un taux de croissance à 1,3 % en 2019 alors que celle de l'Europe se situe à 1,2%.

Pour 2020, la croissance française devrait se maintenir puisque les analyses montrent que les investissements vont se poursuivre et que le pouvoir d'achat des ménages est favorisé par le biais des mesures budgétaires, telles que la baisse des taux d'imposition de l'impôt sur le revenu et la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages. Cependant le climat social actuel pourrait être un frein.

INFORMATIONS SUR LA CONSTRUCTION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Vous retrouverez dans les pages suivantes un détail, service par service, des dépenses et recettes de la 2CCAM avec les principales évolutions, en volume et en valeur, entre 2017 et 2019.

Pour donner plus de sens aux chiffres et faciliter leur comparaison, nous avons créé des sous-catégories dans certains chapitres de la nomenclature comptable officielle. Ainsi, le chapitre « 011 Charges à caractère général » en dépenses a été divisé en 7 sous-catégories et le chapitre « 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses » en recettes a été réparti en 3 sous-catégories.

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

Dans le cadre de sa politique visant à redonner du pouvoir d'achat aux ménages français, le Gouvernement a décidé de supprimer la Taxe d'Habitation sur les résidences principales à horizon 2023. Jugée comme « inéquitable » car payée tant par des foyers aisés que modestes mais avec des variations importantes en proportion de leurs revenus, la Taxe d'Habitation va donc disparaître. La Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires n'est pas impactée. Cette mesure forte n'a pas toujours été simple à comprendre et aujourd'hui encore, des zones d'ombres subsistent.

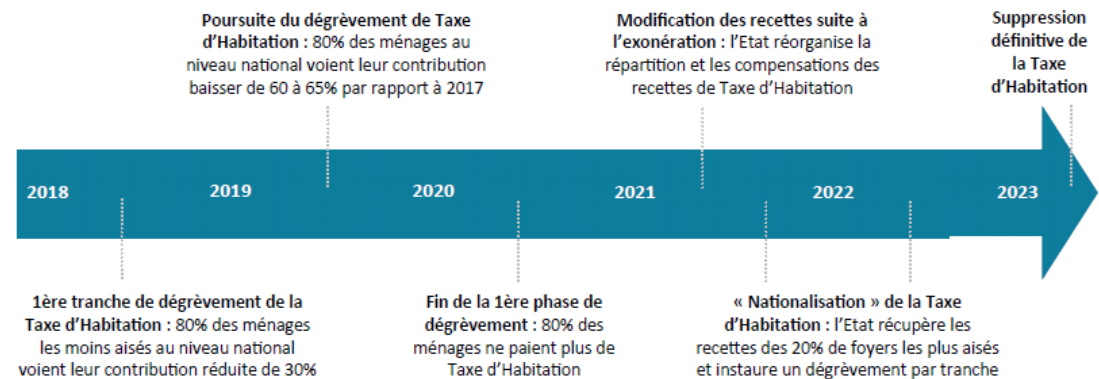
Impact sur les intercommunalités

L'Etat compense depuis 2018 les dégrèvements de Taxe d'habitation accordés dans le cadre de la réforme. A partir de 2021, un mécanisme de reversement et de compensation sera mis en place pour l'ensemble des parties concernées par la réforme. Et naturellement, les deux entités impactées prioritairement sont les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), bénéficiaires privilégiés de la Taxe d'Habitation.

Si l'Etat assure pouvoir compenser « à l'euro près » les collectivités, la méthode sera différente selon qu'on soit une commune ou une intercommunalité.

Concernant les EPCI, de 2021 jusqu'à 2023, les recettes afférentes à la Taxe d'Habitation seront :

- le produit de l'exonération accordée par l'Etat aux 80% des foyers les moins aisés ainsi que le dégrèvement progressif pour les 20% de contribuables les plus aisés
- Le produit de Taxe d'Habitation toujours payé par les 20% de contribuables les plus aisés mais perçu directement par l'Etat
- Le montant moyen des rôles supplémentaires liés à la Taxe d'Habitation des 3 dernières années



A partir de 2021, ces compensations de l'Etat prendront la forme du reversement d'une partie de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) correspondant au montant de Taxe d'habitation sensé être perçu selon les bases fiscales 2020 et le taux appliqué en 2017. Cette part sera revalorisée annuellement en fonction du taux de croissance national du Produit Intérieur Brut (PIB).

Perte de recettes dès 2021

La Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes a instauré pour la première fois en 2018 des taux sur les impôts « ménages ». Concernant la Taxe d'Habitation, elle a voté un taux de 1,23% ce qui représentait un produit estimé à 937 371 € en 2018. Cependant, la réforme indique que le montant de la compensation se ferait selon les bases fiscales constatées en 2020 auxquelles seraient appliquées le taux de Taxe d'Habitation voté en 2017. Or, cette année là, la 2CCAM n'avait pas encore instauré de taux intercommunal. Autrement dit, le montant levé à partir de 2018 sera perdu dès 2021.

Le Conseil Communautaire et les représentants nouvellement désignés dans les instances exécutives de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes seront amenés à se pencher rapidement sur cette problématique en vue de la préparation du budget 2021.


RÉSULTAT 2019 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL


Chapitre	Intitulé chapitre	Compte Admin. 2017	Compte Admin. 2018	Budgeté 2019	Compte Admin. 2019
013	Atténuations de charges	55 415,76	74 139,51	68 800,00	102 181,30
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 481 069,68	1 808 678,77	1 761 564,00	1 927 055,84
73	Impôts et taxes	20 699 173,00	23 191 627,00	23 430 028,00	24 747 943,28
74	Dotations et participations	8 894 600,60	8 901 289,45	9 178 055,00	9 511 316,45
75	Autres produits de gestion courante	553 279,63	560 721,70	552 090,00	557 551,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	797 396,62	63 654,77	0,00	560 995,40
	TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	32 480 935,29	34 600 111,20	34 990 537,00	37 407 043,56
002	Résultats de fonctionnement positifs reportés	333 688,73	195 669,24	1 844 589,91	1 844 589,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00	22 150,00	14 012,00	14 012,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	336 688,73	217 819,24	1 858 601,91	1 858 601,91
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	32 817 624,02	34 817 930,44	36 849 138,91	39 265 645,47


011	Charges à caractère général	8 017 507,49	8 485 984,70	9 274 453,00	8 918 648,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 112 562,90	2 280 196,39	2 405 108,00	2 323 769,64
014	Atténuations de produits	17 290 381,00	17 221 703,60	17 315 307,00	17 309 639,60
65	Autres charges de gestion courante	3 972 555,13	4 396 812,73	4 302 839,35	4 251 817,28
66	Charges financières	155 449,97	144 279,81	169 500,00	151 261,50
67	Charges exceptionnelles	221 573,17	19 676,12	98 475,00	81 277,82
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	31 770 029,66	32 548 653,35	33 565 682,35	33 036 414,48
002	Résultats de fonctionnement négatifs reportés	0,00	0,00	207 516,08	207 516,08
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	2 655 940,48	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	201 482,00	424 687,18	420 000,00	769 890,93
	TOTAL DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	201 482,00	424 687,18	3 283 456,56	977 407,01
	TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	31 971 511,66	32 973 340,53	36 849 138,91	34 013 821,49


Résultat de fonctionnement
5 251 823,98


RECETTES

 Augmentation des recettes commerciales du réseau de transport urbain et des reventes de matériaux issus des déchèteries


 Dynamisme de la fiscalité et notamment de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et les rôles supplémentaires


 Participation de la Région au titre du transport scolaire dont une régularisation de 111 747 € non perçue en 2018, versement du Fonds genevois (+ 60 276 € par rapport à 2018)


 Perception pour la 1^{ère} fois de la Dotation Globale de Décentralisation (DGD) au titre des transports, reversée par la commune de Cluses (2 années soit 103 760 €)

 Poursuite de la baisse de la Dotation de Compensation avec une perte en 2019 de 143 619 € par rapport à l'année précédente

DÉPENSES

 Contribution au Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales (FPIC) en augmentation par rapport à 2018 suite à la prise en charge d'une partie de la contribution des communes balcons

 Pas d'évolution des charges de personnel avec une stabilité de l'effectif en 2019

 Projets ponctuels d'envergure réalisés en 2019 (Aire de Grand Passage, etc.)

RÉSULTAT 2019 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Chapitre	Intitulé chapitre	Compte Admin. 2017	Compte Admin. 2018	Budgeté 2019	Compte Admin. 2019
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 022 666,83	720 919,12	475 107,48	109 465,00
13	Subventions d'investissement reçues	7 500,00	23 500,00	547 504,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 200,00	2 001 800,00	2 160,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	691,09	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	1 031 366,83	2 746 910,21	1 024 771,48	124 465,00
001	Résultats d'investissement positifs reportés	0,00	0,00	923 000,81	923 000,81
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	2 655 940,48	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisation	0,00	0,00	360 200,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	201 482,00	424 687,18	420 000,00	769 890,93
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	150 000,00	39 805,88
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	201 482,00	424 687,18	4 509 141,29	1 732 697,62
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 232 848,83	3 171 597,39	5 533 912,77	1 857 162,62

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	425 769,17	431 299,73	580 454,00	506 048,33
20	Immobilisations incorporelles	91 667,32	45 591,92	219 725,12	16 319,56
204	Subventions d'équipement versées	0,00	559 002,03	568 000,00	240 000,00
21	Immobilisations corporelles	396 638,60	579 481,82	3 615 598,59	1 661 154,36
23	Immobilisations en cours	6 221,37	17 320,62	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	740,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	293 317,49	0,00
	TOTAL DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	920 296,46	1 633 436,12	5 277 095,20	2 423 522,25
001	Résultats d'investissement négatifs reportés	902 562,83	593 010,46	92 805,57	92 805,57
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00	22 150,00	14 012,00	14 012,00
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	150 000,00	39 805,88
	Restes à réaliser				1 476 952,90
	TOTAL DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	905 562,83	615 160,46	256 817,57	1 623 576,35
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 825 859,29	2 248 596,58	5 533 912,77	4 047 098,60

Résultat d'investissement
-2 189 935,98

Résultat global
3 061 888,00

RECETTES

⇒ Perception d'une subvention pour l'installation de conteneurs de déchets dans une résidence privée à Arâches-la-Frasse, non réalisation de la DETR (140 000 €) et du CAR (200 000 €) pour la déchèterie d'Arâches-la-Frasse suite au retard dans les travaux

⇒ Maintien du montant du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) à un niveau équivalent à celui de 2018

DÉPENSES

⇒ Augmentation du capital des emprunts remboursé par rapport à 2018 dû notamment à l'emprunt de 2 millions € contracté l'année précédente

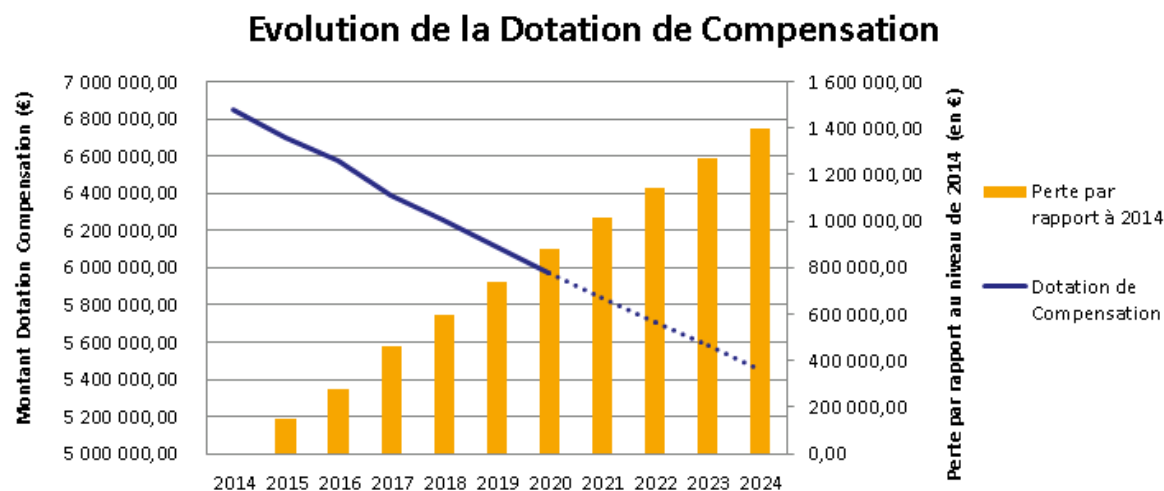
⇒ Inscription en Restes à réaliser des dépenses de réhabilitation des installations sportives (1 160 397 €) et des déchets (232 681 €)

L'exercice 2019 s'est clôturé avec un résultat global, toutes sections confondues, positif à hauteur de 3 061 888 €.

EVOLUTION PRÉVUE DES RECETTES EN 2020

Impôts et taxes : augmentation du produit de fiscalité

La Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes a enregistré une progression de ses recettes fiscales de l'ordre de +6,7% en 2019, par rapport à 2018 alors que la progression moyenne n'est que de +2,6% pour le bloc communal. Cela est dû en partie à la très forte hausse des rôles complémentaires perçus. Ceux-ci proviennent des impôts non payés l'année N et recouvrés à posteriori par les services fiscaux. Suite à l'application de taux d'imposition sur les taxes ménages (Taxe d'Habitation, Taxes sur le Foncier Bâti et non Bâti) en 2018, les impôts payés en retard ont été impactés sur l'exercice 2019.



Dotation Globale de Fonctionnement : poursuite de la baisse régulière

Composée de la Dotation de Compensation et de la Dotation d'Intercommunalité, la DGF est en baisse régulière depuis 2014. La première suit une dégression d'environ 2,6% tous les ans, soit une perte de 161 253 € attendue en 2020 par rapport à 2019. Pour la Dotation d'Intercommunalité, suite à la réforme mise en œuvre en 2019, la 2CCAM devrait bénéficier une progression régulière, néanmoins écriéter à 10% maximum par an. D'un montant de 9 723 € en 2019, elle devrait péniblement atteindre les 10 000 € en 2020.

Subventions et participations : pas d'évolution majeure

La principale participation accordée à la 2CCAM provient de la Région au titre des transports. Liée à une convention qui s'étend de 2017 à 2020, elle n'évoluera donc pas cette année.

Dans cette rubrique on retrouve également les participations des éco-organismes en faveur du tri des déchets ou encore le fonds genevois versé par le Département de la Haute-Savoie. Ceux-ci devraient légèrement progressés en 2020 mais dans des proportions relativement faibles.

Produits des services : retour à la hausse des recettes

Porté par les recettes commerciales du réseau de transport urbain en progression constante depuis son lancement, le chapitre 70 « Produits des services » a été budgété à la hausse en 2020. On constate également une embellie des entrées au centre aquatique ou encore des ventes de la boutique du musée de l'horlogerie et du décolletage.

EVOLUTION PRÉVUE DES DÉPENSES EN 2020

Principaux contrats et marchés de gestion : hausse mécanique des prix

Concernant les marchés, c'est principalement l'effet prix, plutôt que l'effet volume, qui devrait impacter les dépenses en 2020. En effet, les indices de révision des prix, dont le principal étant le prix à la consommation du gazole, vont de nouveau subir une hausse. Le contexte international tendu et les blocages de raffineries de pétrole en France ont un impact négatif sur les prix.

Pour cette exercice 2020, aucune prestation ne connaîtra d'évolution importante puisque peu de marchés arriveront à échéance. Seuls les marchés de transports urbain et scolaire sont concernés et ils disposent chacun d'une clause de reconduction possible.

On notera toutefois la première année complète pour le marché de gestion et maintenance de l'aire d'accueil des gens du voyage de Thyez et des terrains familiaux de la Maladière à Cluses.

Attributions de compensation : pas d'évolution prévue

Principalement impactées par les transferts de compétences, les attributions de compensation devraient donc rester stables en 2020.

Solidarité horizontale : maintien de la contribution au FPIC

Le montant appelé pour la 2CCAM en 2019, moindre de 44 342 € par rapport au montant budgété, avait permis de payer une partie de la contribution au Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communes des communes balcons. Les 615 000 € budgétés l'année dernière ont donc été reconduits pour 2020.

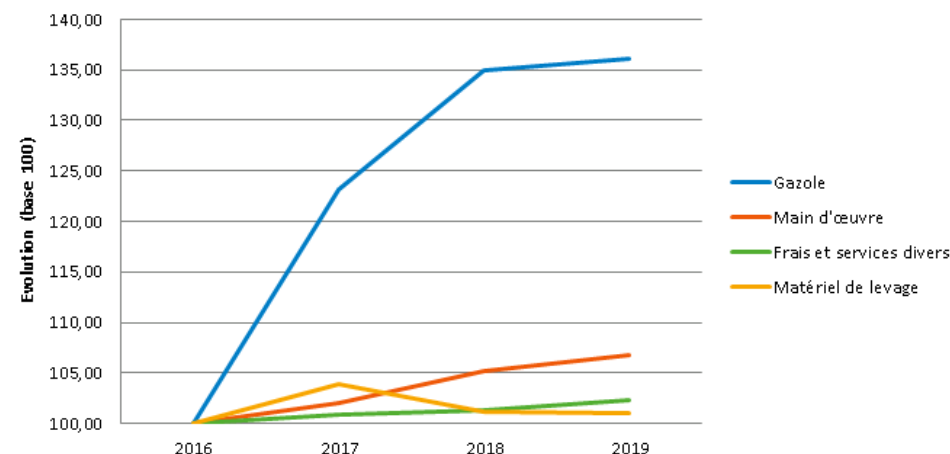
Nouvelles dépenses et projets ponctuels : déploiement de nouveaux dispositifs en faveur de l'environnement

Si l'aire de grand passage des gens du voyage n'est pas à la charge de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes cette année, de nouveaux projets ont été budgétés en 2020 dont les plus importants concernent le service Environnement. Dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère et du Plan Climat Air Energie Territorial, la 2CCAM accélère ses actions en faveur de la réduction de la pollution dans la vallée. Le Service Public de Performance Energétique de l'Habitat (40 000 € prévus en 2020) ainsi qu'une participation pour l'étude de caractérisation des émissions du décolletage, devraient être mis en œuvre au cours de l'année.

Charges de personnel : embauche prévue d'agents

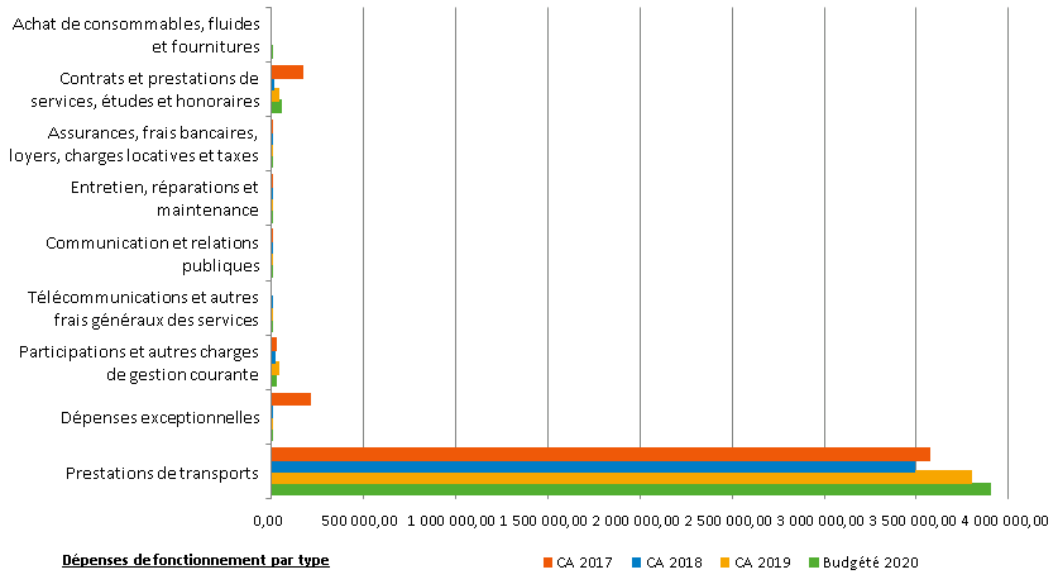
Les évolutions des missions et de la charge de travail des services obligent à la création de 2 postes en 2020. Ainsi, un technicien pour le service Déchets ainsi qu'un chargé de communication viendront prochainement étoffer les effectifs de la 2CCAM. De plus, la mise en œuvre du RIFSEEP, et plus particulièrement la nouvelle cotation des postes, depuis le 1^{er} janvier 2020 engendre une hausse mécanique des dépenses de personnel.

Evolution des principaux indices de révision des prix
(base 100 en 2016)

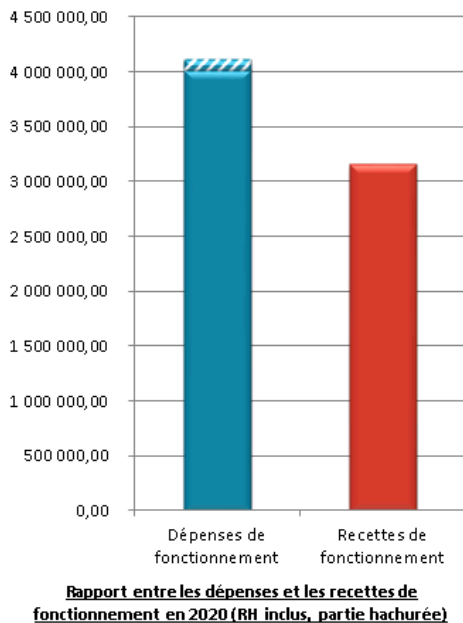




TRANSPORTS ET MOBILITÉ



- Prévission d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour travailler sur les nouveaux marchés de transports urbain et scolaire (40 000 € budgétés)
- Actualisation des prix des marchés avec la hausse attendue de l'indice de prix du gazole
- Baisse de la participation aux Abonnements Scolaires Réglementés de la SNCF (32 000 € prévus en 2020) suite à la régularisation en 2019 de contributions non payés pour les années 2017 et 2018

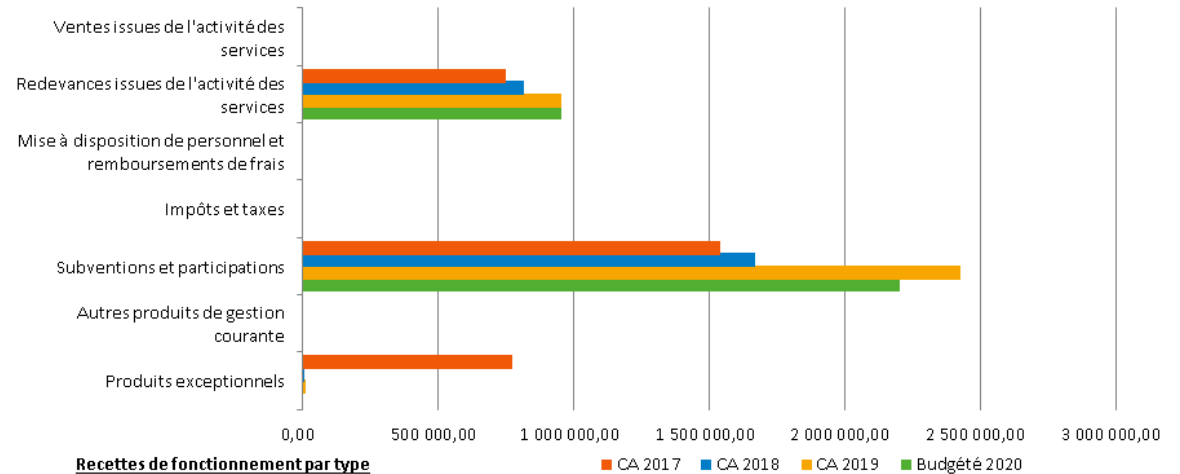


CHIFFRES CLÉS

11 pourcent est l'augmentation qu'a subi le prix du gazole depuis le début des marchés de transports urbain et scolaire

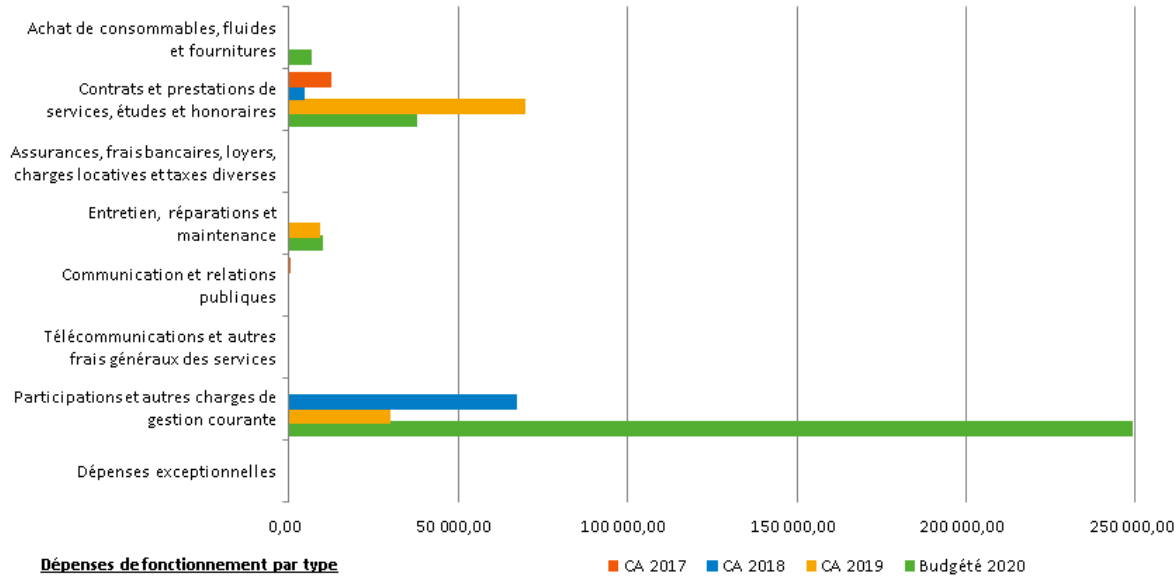
150 000

euros de recettes prévues pour le réseau urbain Arv'i en 2020

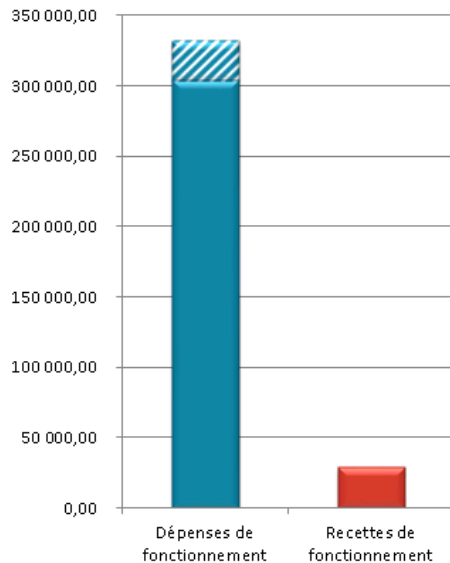


- Recettes commerciales du réseau de transport urbain en progression constante (+ 90 000 € par rapport au budgété 2019)
- Stagnation des prévisions de recettes du transport scolaire, après augmentation des tarifs en 2019
- Maintien de la participation de la Région au titre du transport scolaire, conformément à la convention 2017-2020

ENVIRONNEMENT



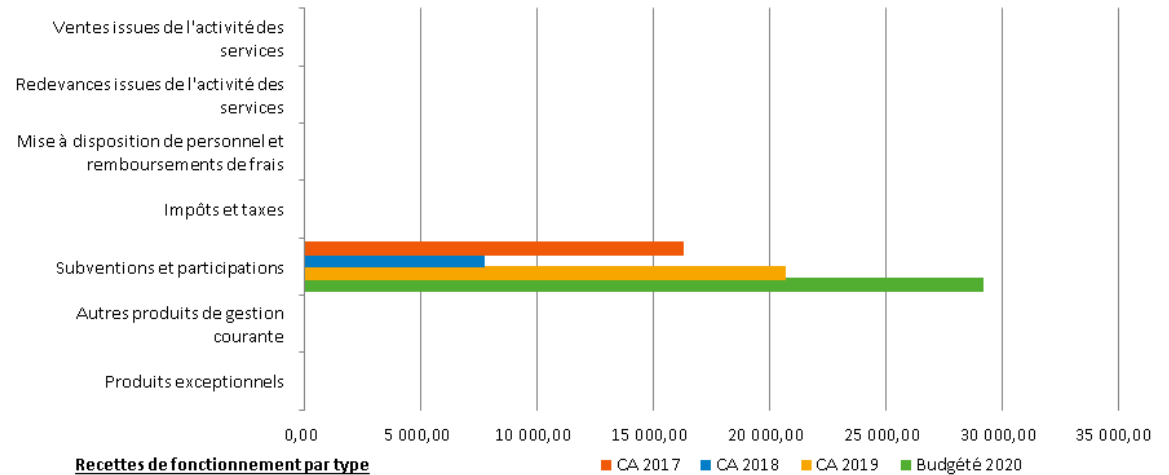
- Enregistrement comptable de la gestion et de l'entretien des sentiers sur ce service suite au changement de statut de l'Office de Tourisme (16 800 € prévus pour 2020)
- Solde de l'étude du Plan Climat Air Energie Territorial prévu en 2020 (15 220 € restant sur les 65 000 € prévus)
- Augmentation de la participation au SM3A pour le Fonds Air Bois et la Plan de Protection de l'Atmosphère
- Nouvelles dépenses : mise en œuvre du Service Public de Performance Energétique de l'Habitat (40 000 €) et participation à l'étude de caractérisation des émissions du décollage (30 000 €)



CHIFFRES CLÉS

136 772

euros de participation au SM3A dont 126 347 € pour le Fonds Air Bois (parties alimentation et animation) ; 10 425 € pour l'animation du PPA

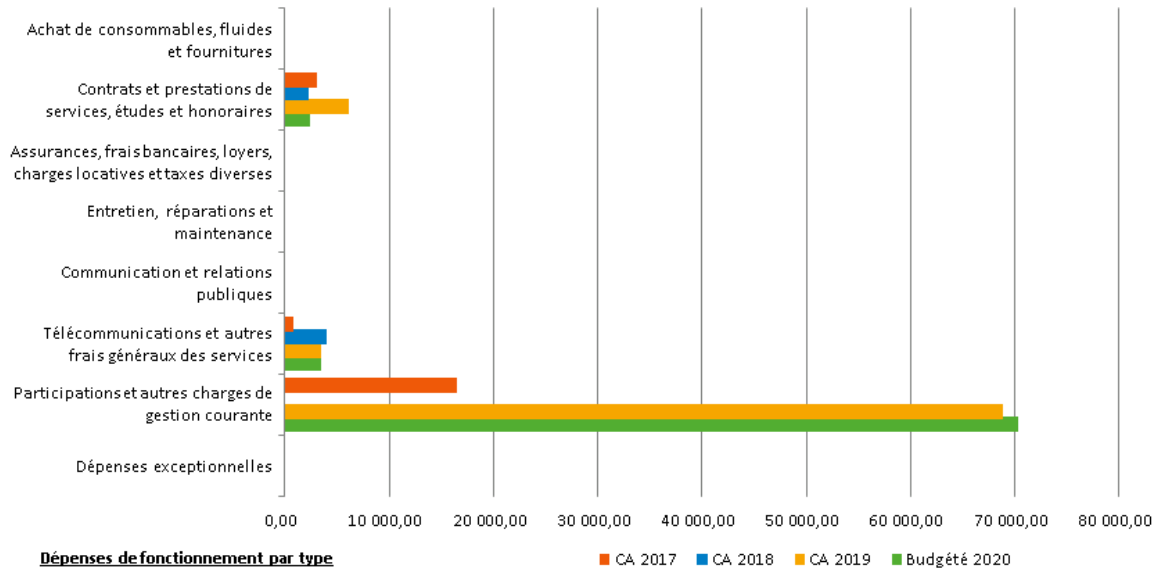


- Subventions pour l'action en forêt (7 650 €) et pour la mise en œuvre de la bourse forestière (7 367 €)
- Subventions pour l'entretien des sentiers de randonnée (14 213 €)

Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2020 (RH inclus, partie hachurée)

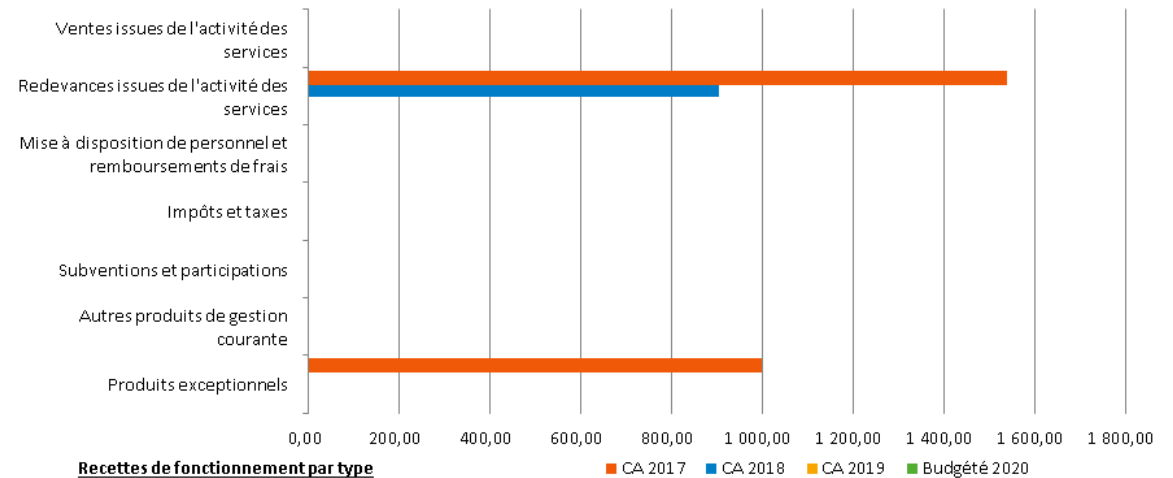


AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

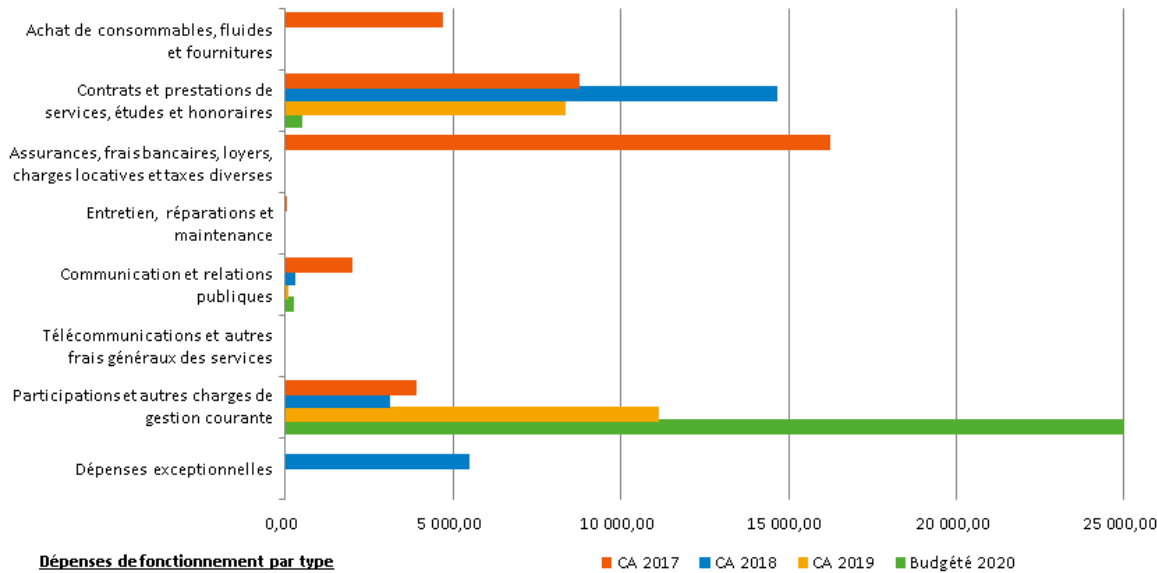


⇒ Pas d'évolution sur les coûts de gestion du service d'instruction du droit des sols

⇒ Participation au syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Mont-Blanc Arve Giffre indexée à la population (1,50 € par habitant) soit 70 329 € prévus en 2020

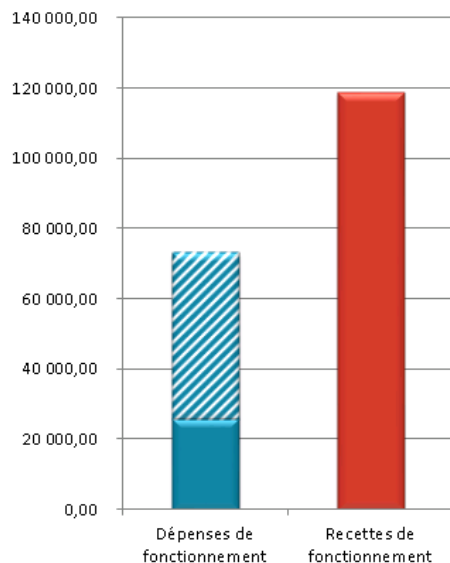


Aucune recette prévue sur ce service en 2020, les recettes de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Thyez sont désormais enregistrées sur le service Logement & habitat



Participation à l'opération séchage du bois bûche en coopération avec le chablais (25 020 € prévus)

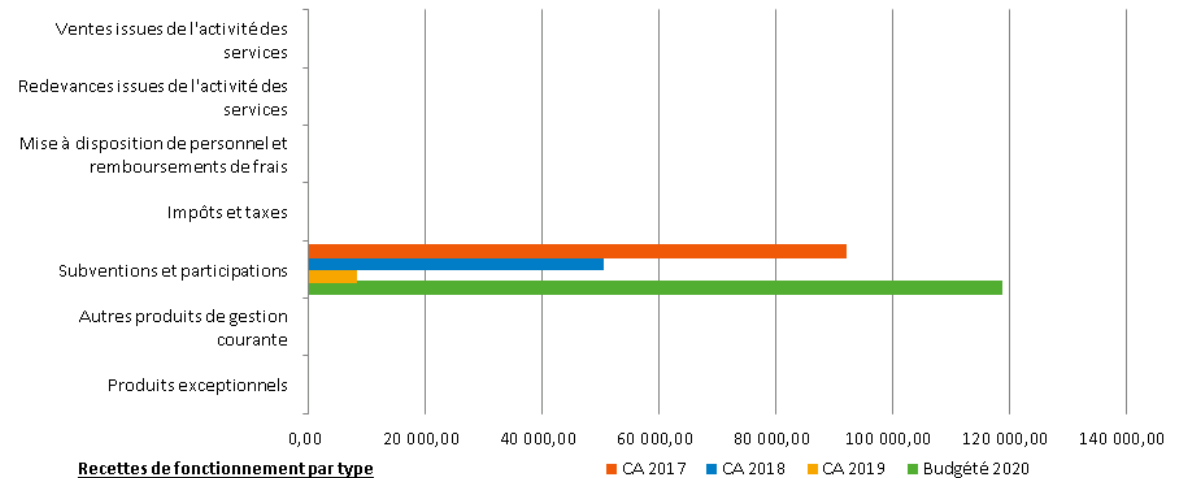
Participation au forum alimentaire réalisée en 2019 (8 000 €)



CHIFFRES CLÉS

118 803

euros c'est le montant de subventions prévus pour l'exercice 2020 dont 87 369 € au titre de l'animation LEADER et 31 434 € pour des projets financés

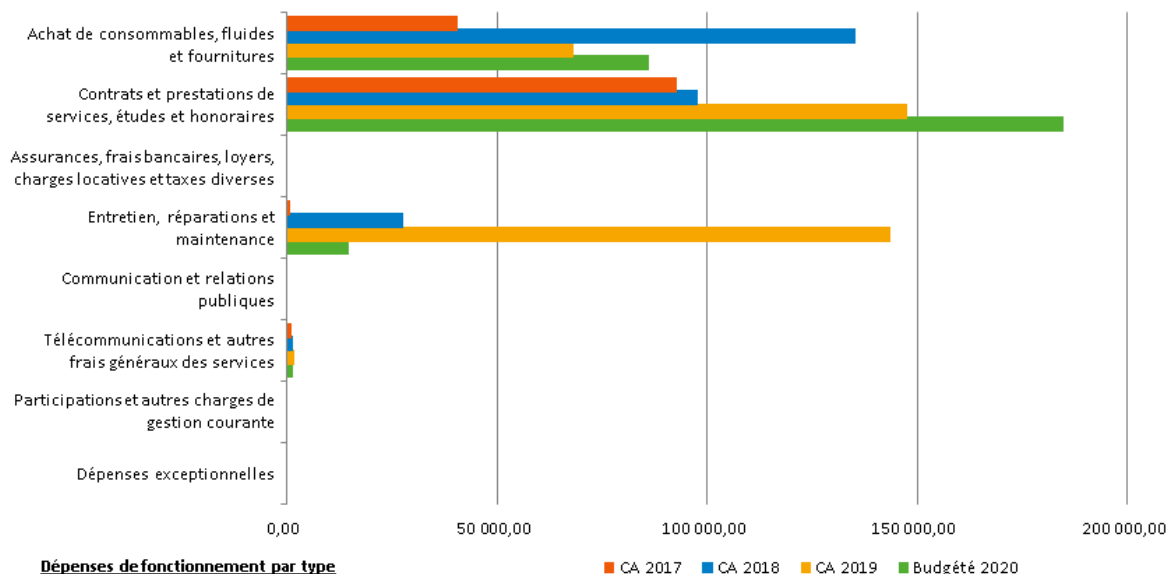


Perception prévue de nombreuses subventions pour des projets aboutis en 2018 et 2019 pour un montant de 31 434 €

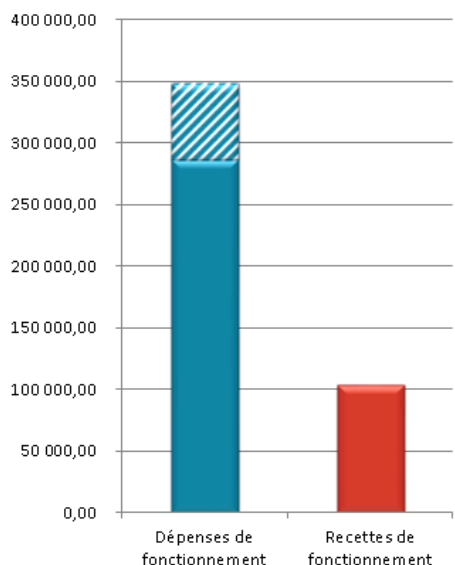
Subvention pour l'animation LEADER à hauteur de 87 369 € dont 34 009 € pour le solde de l'animation de l'année 2018



LOGEMENT ET HABITAT

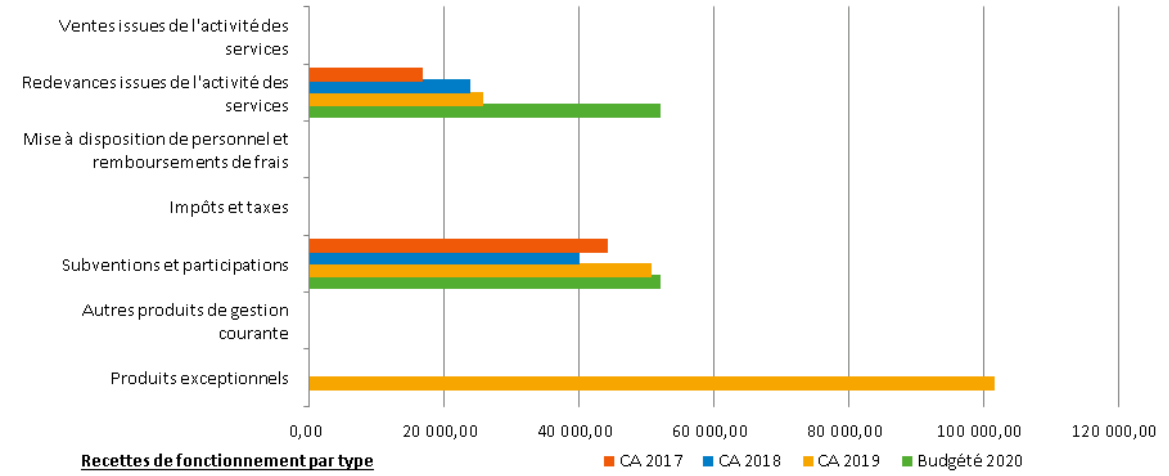


- Pas d'organisation de l'aire de grand passage des gens du voyage en 2020 (coût 2019 : 119 360,91 €)
- Réalisation de l'étude Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), reportée de 2019, pour un coût global estimé à 60 000 €
- Baisse des coûts de réparation sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Thyez suite à de nombreuses dégradations constatées fin 2018 et en 2019

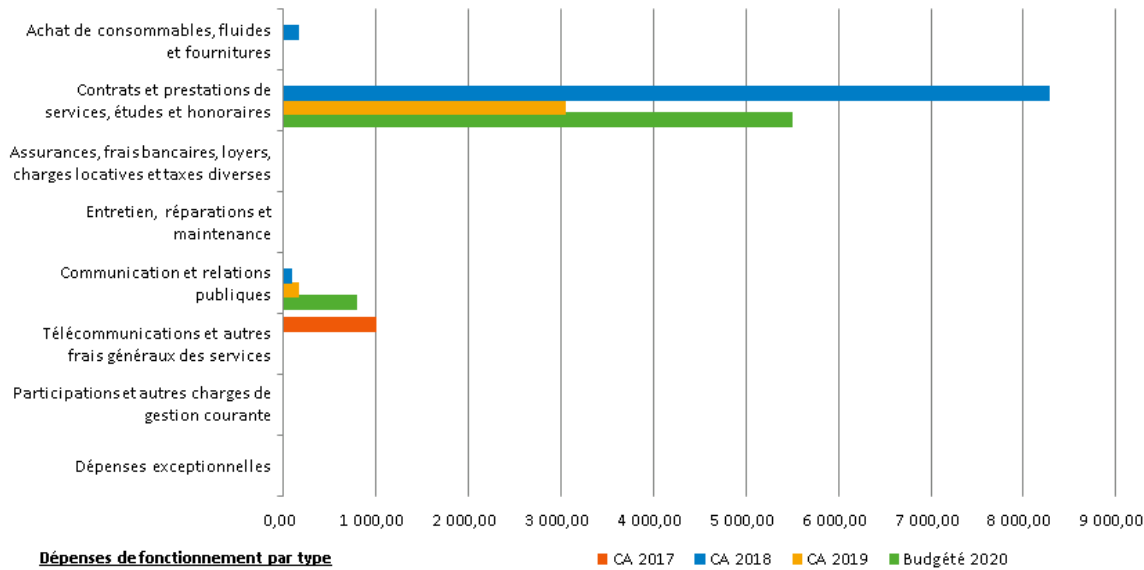


CHIFFRES CLÉS

35 000
euros c'est le Reste à charge pour la 2CCAM de l'étude OPAH grâce à une subvention de l'ANAH de 25 000 €

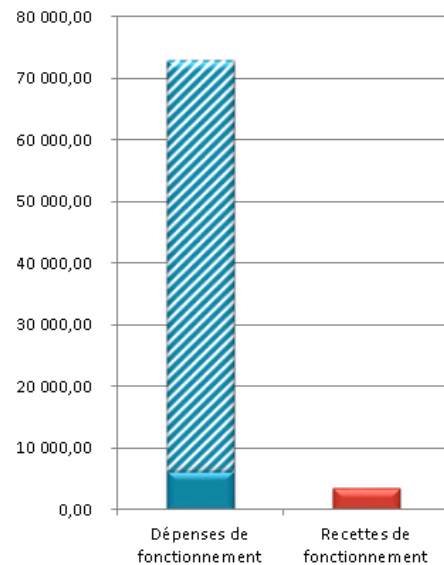


- Recettes de droits de places, refacturation d'eau et électricité sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Thyez avec une période d'ouverture plus large qu'en 2019
- Aides CAF pour l'exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Thyez
- Remboursement d'électricité suite au dysfonctionnement des compteurs sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Thyez en 2019 (101 675 €)

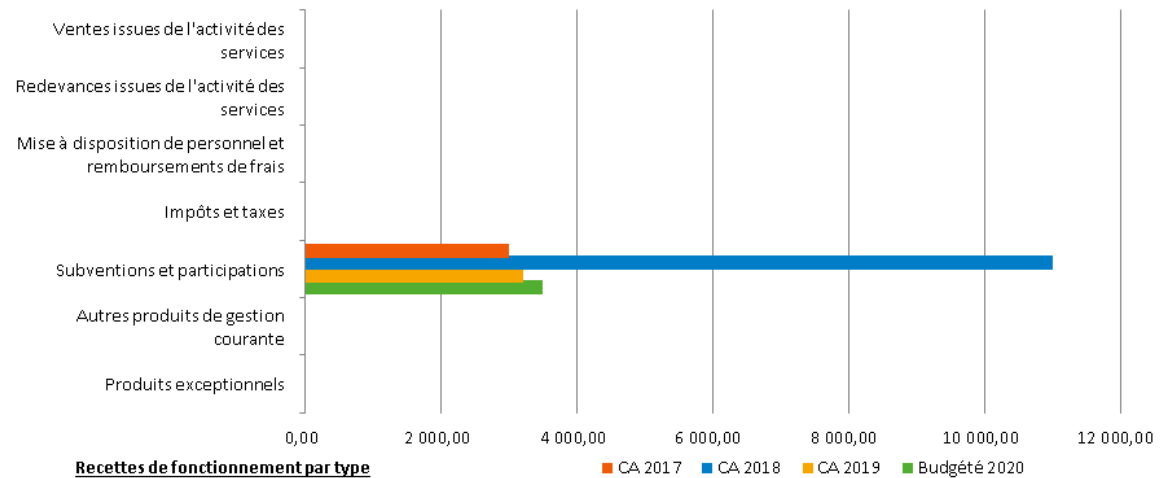


➡ Maintien de l'enveloppe allouée à l'organisation des « RUVART » et à la lutte contre le harcèlement scolaire (3 056 € réalisés en 2019, 5 500 € budgétés en 2020)

➡ Réalisation d'une plaquette d'information sur la Politique de la Ville



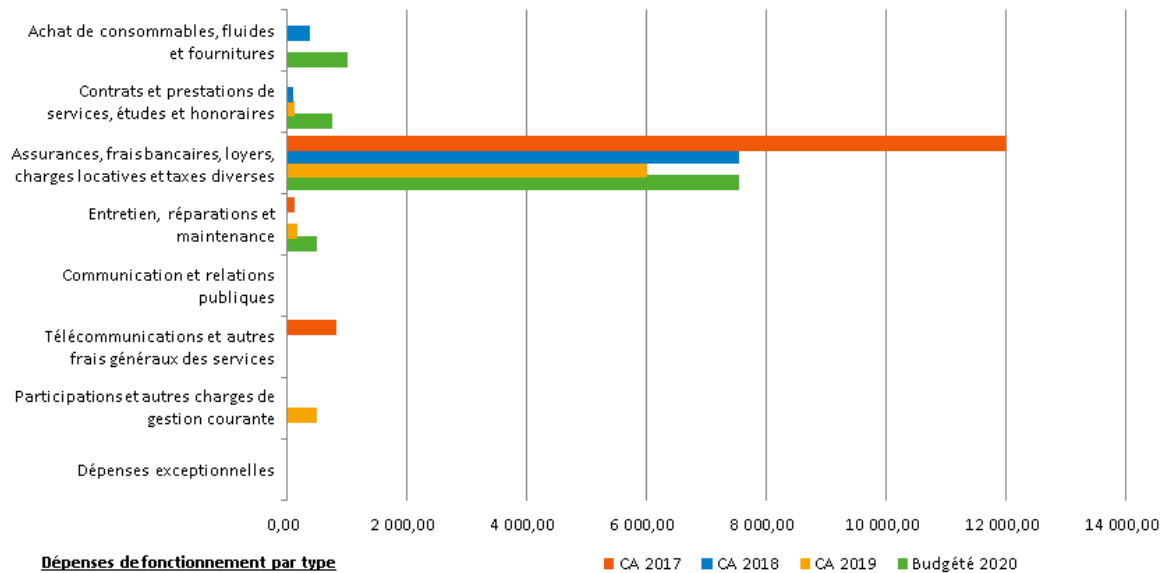
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2020 (RH inclus, partie hachurée)



➡ Subventions de la Direction Départementale pour la Cohésion Sociale (DDCS 74) à hauteur de 3 500 € pour les animations prévues par le service



ANTENNE DE JUSTICE



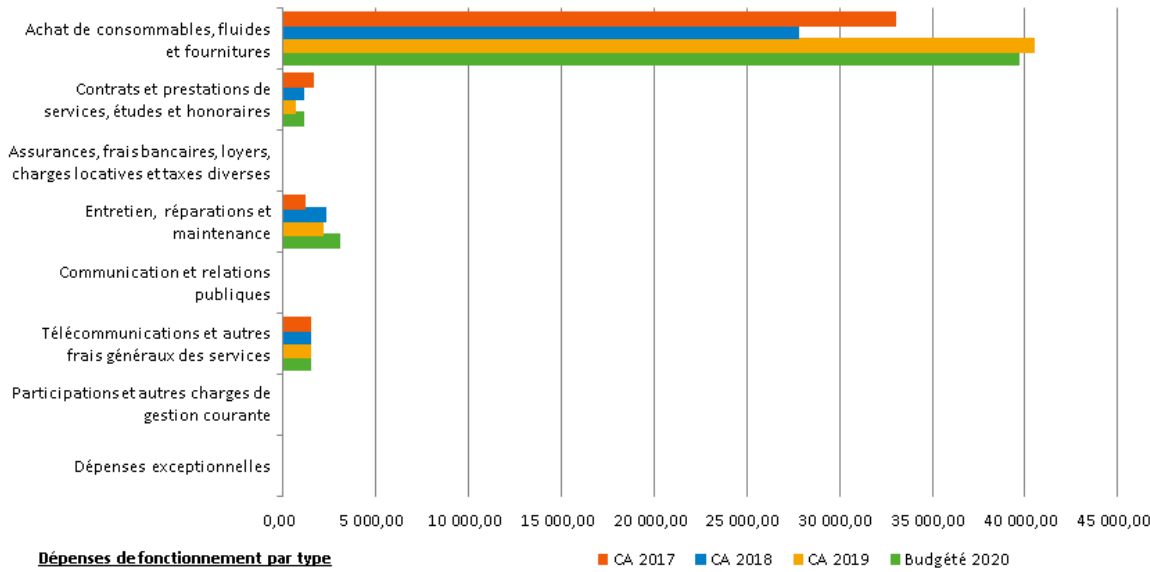
⇒ Loyer versé à la commune de Cluses pour le local de l'Antenne de Justice (6 000 €) et charges locatives (1 550 €)

CHIFFRES CLÉS

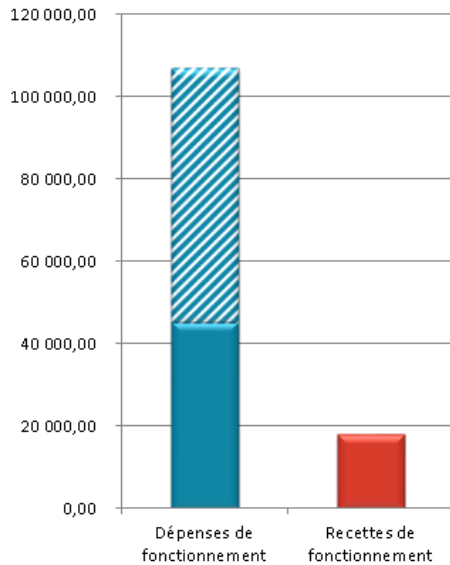
1 500 euros budgétés pour installer une porte dans la salle d'attente de l'Antenne de Justice, suite aux préconisations du Centre de Gestion 74 et du Comité d'Hygiène et Sécurité (CHSCT)

1 000 euros prévus pour l'amélioration de la visibilité de l'Antenne de Justice

Aucune recette prévue sur ce service malgré les discussions engagées avec le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Bonneville pour une participation aux frais de fonctionnement de l'Antenne de Justice

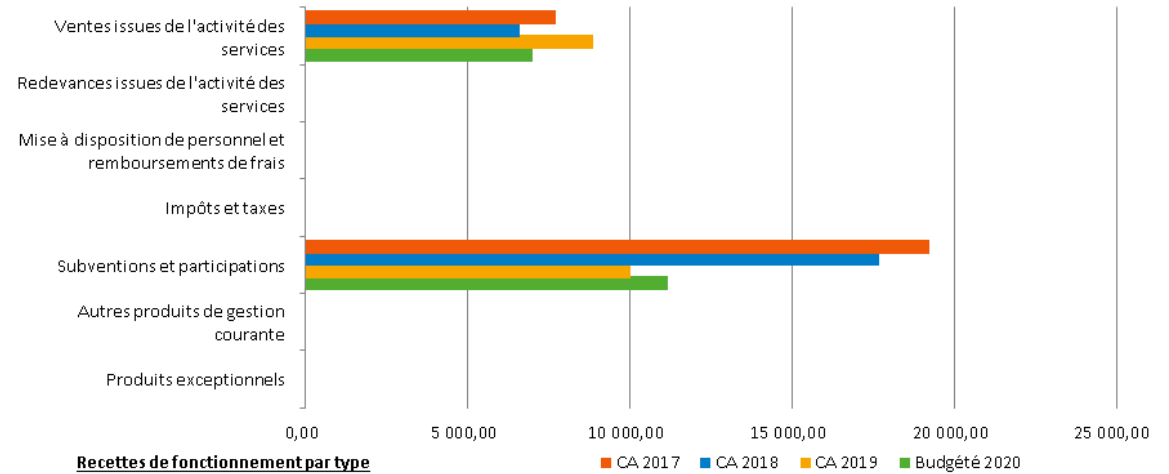


- ⇒ Maintien des crédits affectés aux achats alimentaires de l'Épicerie Sociale, suite à l'augmentation du nombre de bénéficiaires en 2019
- ⇒ Charges de gestion de l'Épicerie Sociale (dont logiciel de caisse)
- ⇒ Pas d'évolution des crédits pour la gestion et l'entretien du bâtiment de l'Épicerie Sociale



CHIFFRES CLÉS

30 000
euros, c'est le budget en 2020 pour les achats de produits alimentaires à destination des bénéficiaires auprès de la banque alimentaire et de supermarchés du territoire

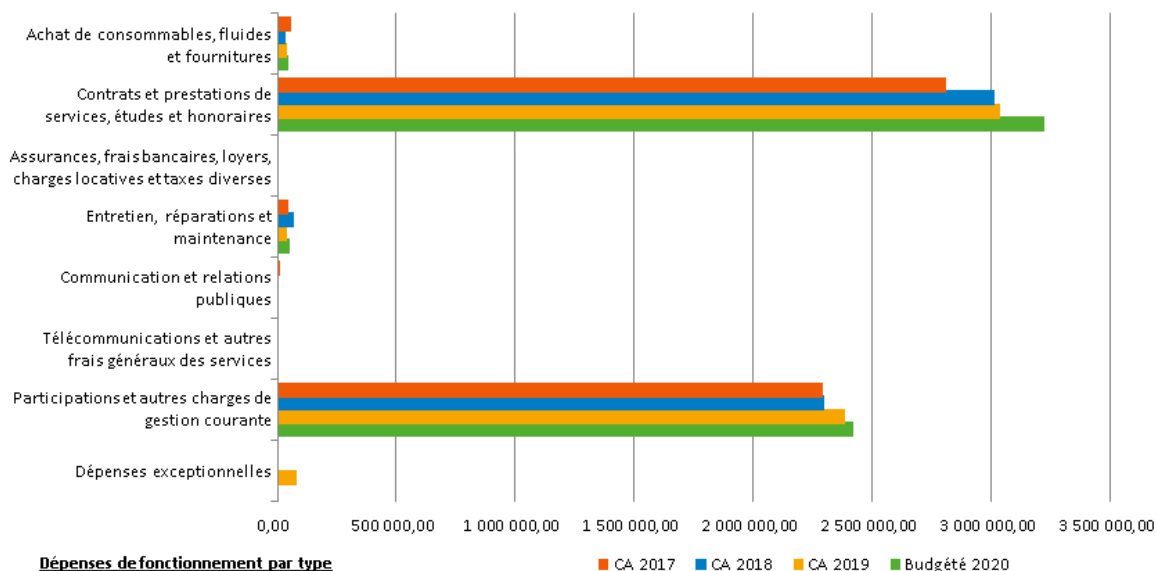


- ⇒ Revente des produits aux bénéficiaires, ceux-ci paient 10% du prix réel des aliments
- ⇒ Participation de l'organisme de soutien des épiceries sociales, à noter des pertes de financement depuis 2018 suite à la liquidation de l'Association Nationale Des Epiceries Sociales (ANDES)

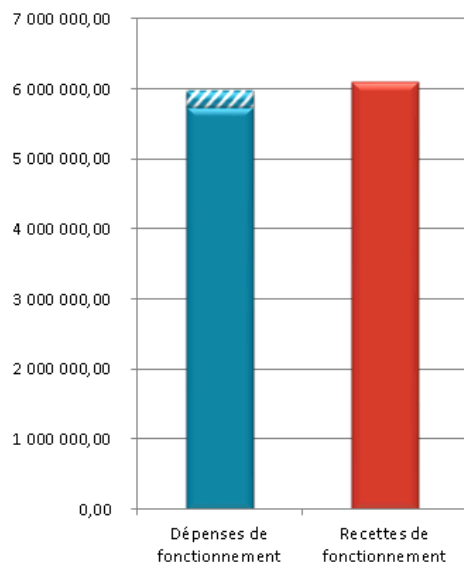
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2020 (RH inclus, partie hachurée)



GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS



- Hausse du coût des marchés
 - marché de collecte : +1% de révision des prix et de nouvelles prestations pour le lavage des colonnes de tri (+20 000 €) soit une hausse de 38 454 € par rapport au réalisé 2019
 - marché de gestion des déchèteries : +2% de révision des prix et provision en cas d'apport plus importants en 2020 soit une hausse de 127 917 € par rapport au réalisé 2019
 - marché de traitement des déchets recyclables : +2% de révision des prix soit une hausse de 14 360 € par rapport au réalisé 2019
- Baisse sensible du coût d'entretien des camions utilisés par le SI Flaine suite au remplacement du camion de transfert des déchets en 2019
- Provision pour une augmentation potentielle du coût d'incinération des déchets (+33 286 € par rapport au réalisé 2019) au cas où la part de la 2CCAM serait en hausse comparée à celle des autres collectivités



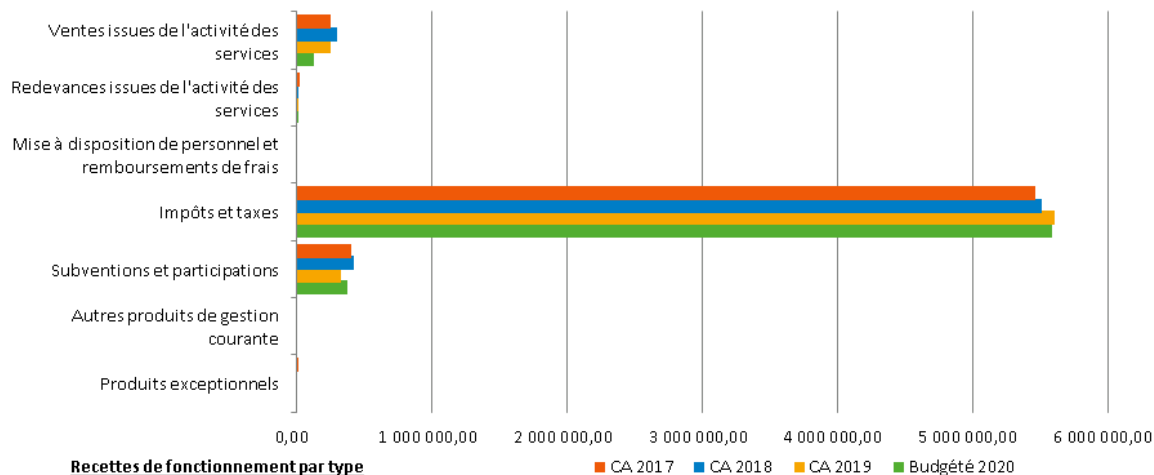
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2020 (RH inclus, partie hachurée)

CHIFFRES CLÉS

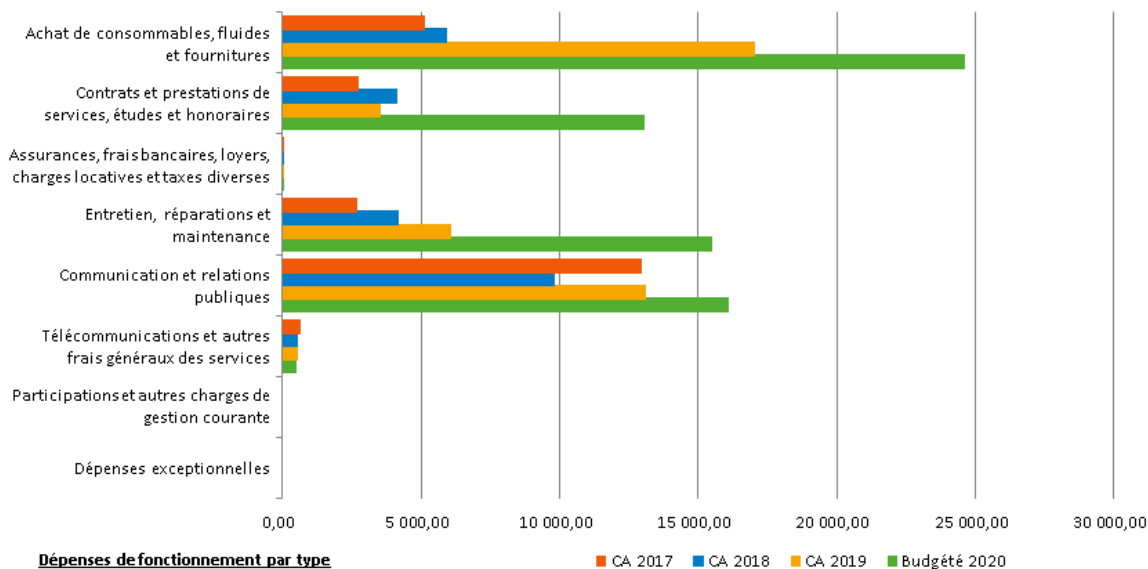
3,2 millions d'euros c'est le budget prévu en 2020 pour les 3 marchés de gestion des déchets

121 403

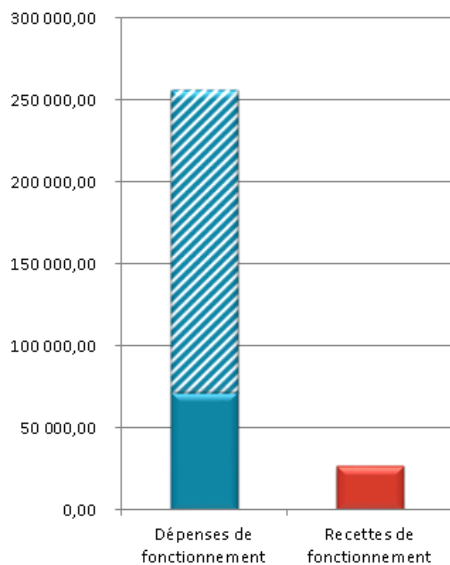
euros, c'est le montant dégagé de la section de fonctionnement pour contribuer à financer les investissements prévus du service



- Recettes des ventes des matériaux collectés en déchèteries suite à la chute des prix de rachat des matières premières (-128 064 € par rapport au budgété 2019)
- Prévision de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) au niveau du montant notifié par les services des impôts en 2019 soit 5 587 450 €
- Participations des éco-organismes pour les performances de tri des déchets (+ 48 594 € par rapport au réalisé 2019)

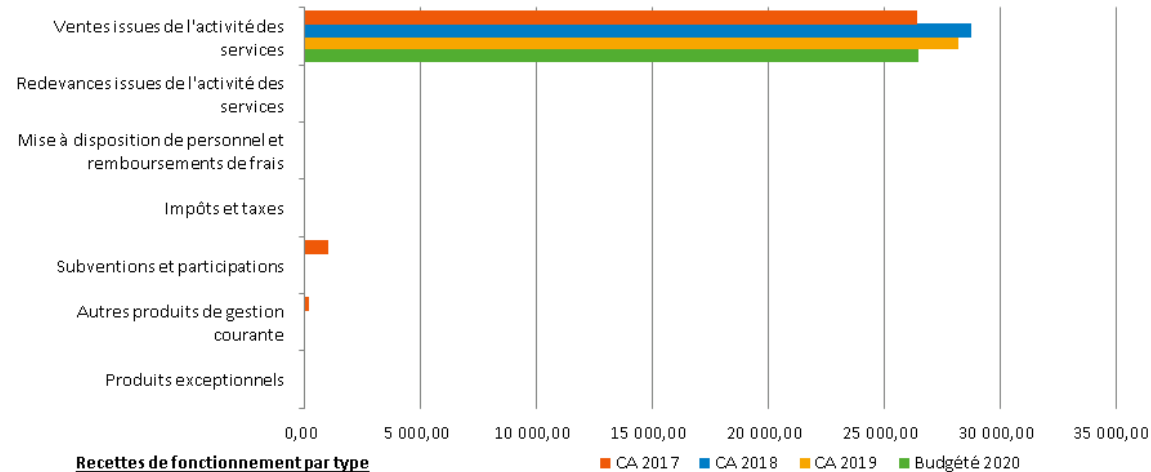


- Intégration des charges (fluides et entretien) de l'Espace Carpano sur ce service suite au changement de statut de l'Office de Tourisme et refacturation au réel de la part de l'EPIC
- Développement du projet « *C'est mon patrimoine* » pour 6 550 € en 2020, avec des subventions à percevoir en 2021
- Frais de communication du musée de l'horlogerie et du décolletage (15 600 € budgétés en 2020)



CHIFFRES CLÉS

28 200
euros, c'est le montant estimé pour la gestion de l'Espace Carpano, nouvellement intégré au budget du musée de l'horlogerie et du décolletage



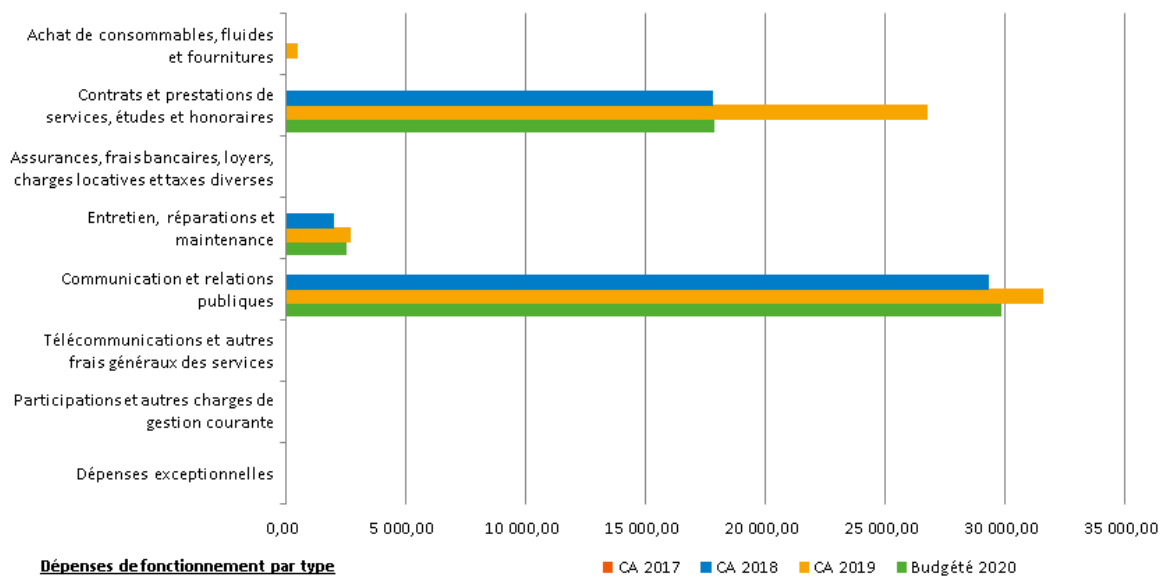
- Prévission prudente des recettes du musée de l'horlogerie et du décolletage
 - entrées : 20 000 € en 2020
 - vente des produits de la boutique : 6 500 € en 2020

Les chiffres 2019 laissent apparaître un dynamisme intéressant des ventes de produits.

Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2020 (RH inclus, partie hachurée)



COMMUNICATION



Contrat de prestation externalisée de la conception graphique suite à l'embauche prévu d'un chargé de communication en cours d'année



Maintien des coûts de location et de maintenance des imprimantes



Reconduction des crédits affectés à la communication et aux relations publiques (impression de documents, organisation et participation à des événements, etc.) pour un budget de 29 850 € en 2020 (31 592 € réalisés en 2019)

PROMOTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION 2CCAM

- **Site Internet de la 2CCAM**

Site d'information généraliste sur l'actualité et les activités de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes

<https://www.2ccam.fr>

- **Arve-Giffre Immo Pro**

Site de mise en relation entre des propriétaires de locaux commerciaux et des entrepreneurs (pour location ou achat)

<http://www.arvegiffre-immopro.com>

- **Site du musée de l'horlogerie et du décolletage**

Site d'information et de promotion du musée de l'horlogerie et du décolletage

<https://musee.2ccam.fr>

- **Cluses Montagnes et jeux**

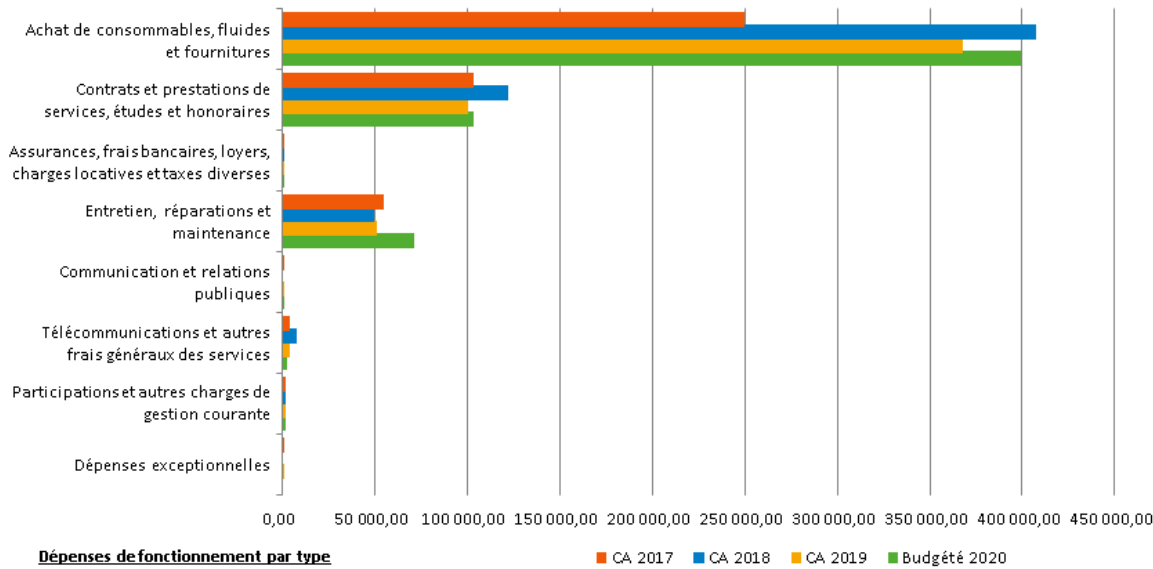
Site d'information et de promotion des activités ludiques sur le territoire intercommunal

<https://www.clusesmontagnes-et-jeux.fr>

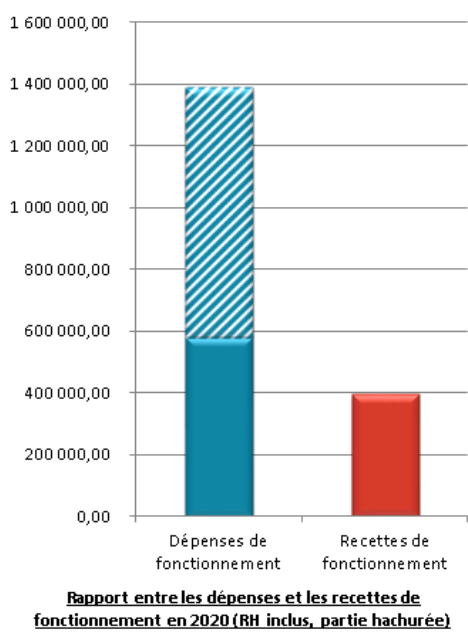
PRINCIPAUX PROJETS DES SERVICES

- Organisation de la semaine de réduction des déchets (8 000 € budgétés en 2020) dans la continuité de la Gratifieria réalisée en 2019
- Diffusion d'une campagne de sensibilisation au tri (1 500 €)
- Promotion des événements de sensibilisation aux espaces naturels sensibles (1 000 €)
- Impression et renouvellement de supports de communication (16 400 €)
- Réalisation d'un reportage photos au centre aquatique (500 €)

INSTALLATIONS SPORTIVES

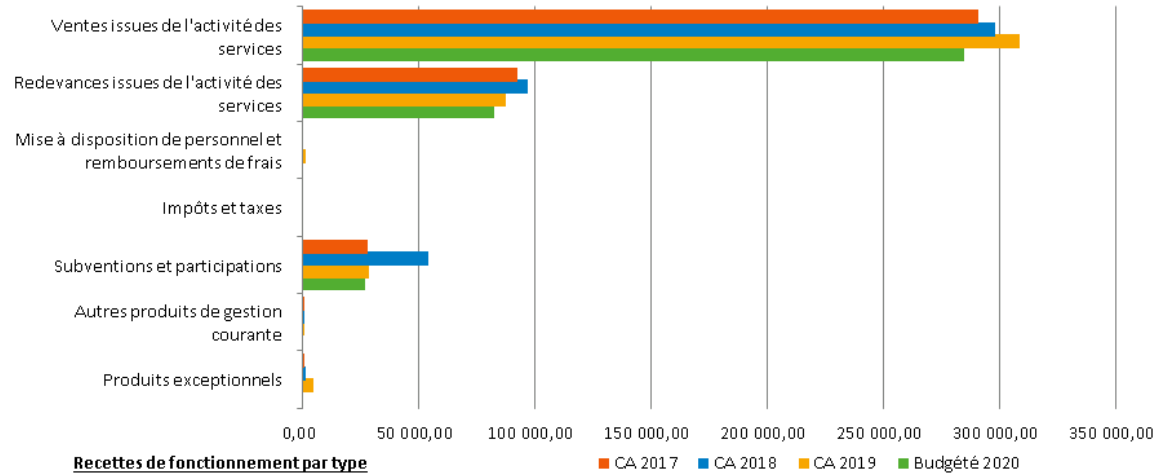


- Augmentation sensible du budget alloué aux consommations de fluides, en cas d'hiver plus rude qu'en 2019
- Basculement d'achats de fournitures pour la réalisation de petits travaux en régie en fonctionnement (historiquement payés en investissement) pour se conformer à une comptabilité plus juste
- ➡ Pas d'évolution du contrat de maintenance du centre aquatique (marché annuel de 54 919 €, jusqu'en 2021)
- Entretien de la piste d'athlétisme du stade intercommunal (non réalisé en 2019 suite à l'expertise effectuée) après constatation de malfaçons partielles (24 500 € budgétés en 2020)



CHIFFRES CLÉS

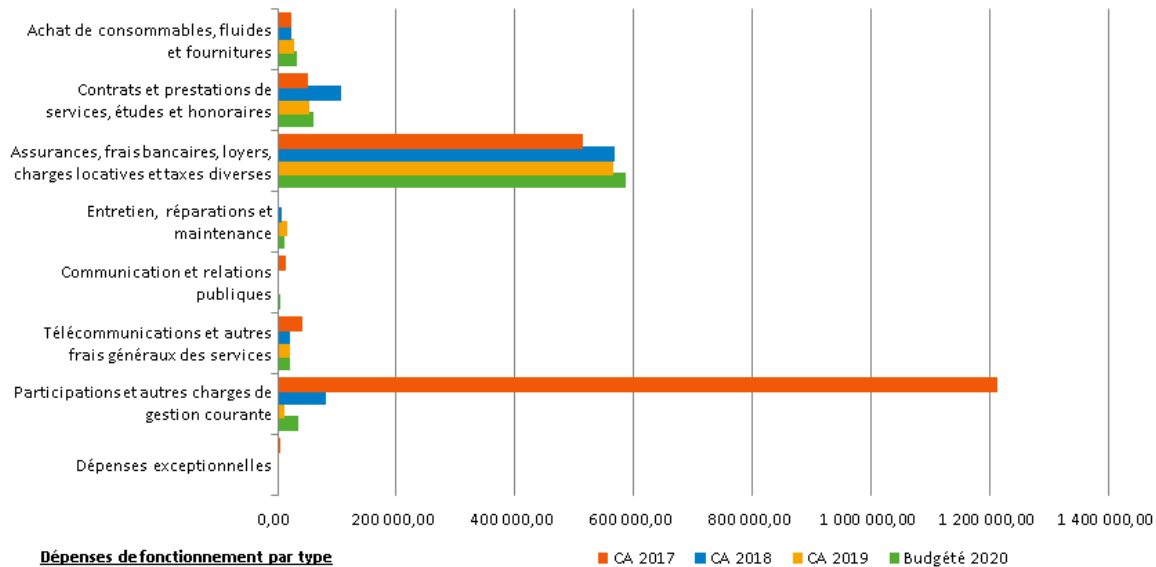
57 pourcent est la part que représentent les fluides (eau, électricité, gaz) des installations sportives dans les charges de gestion (hors RH), soit 328 500 € en 2020



- ➡ Prévission prudente des recettes des entrées au centre aquatique (309 712 € réalisés en 2019, 285 000 € budgétés en 2020)
- ➡ Prévission prudente des mises à disposition de lignes d'eau et des maîtres nageurs aux scolaires et associations (78 024 € réalisés en 2019, 73 000 € budgétés en 2020)

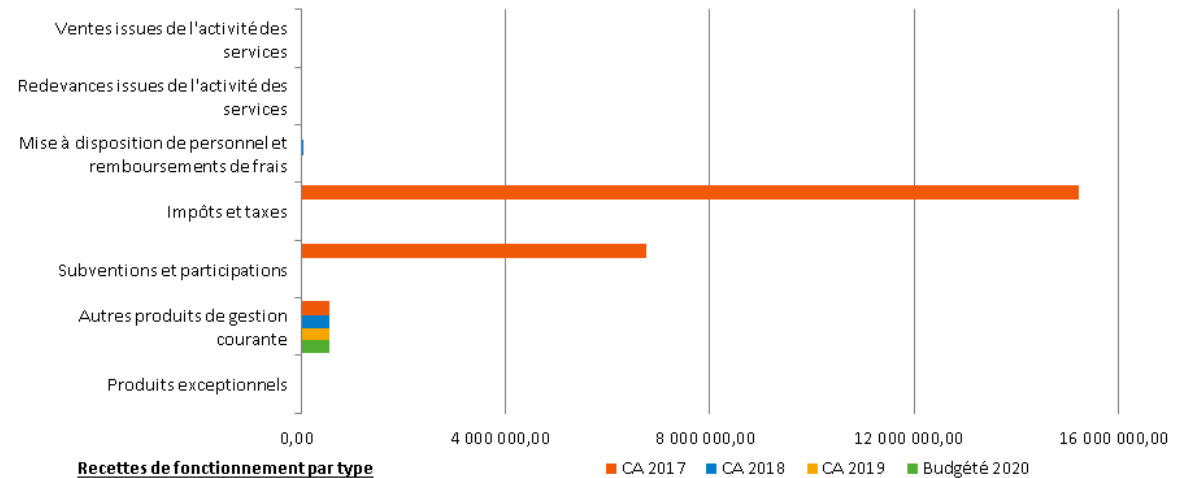


DIRECTION GÉNÉRALE



Location de bureaux au 4^{ème} étage dans l'immeuble Le Cristal à Cluses, en remplacement du local situé rue F. Curt, budgété désormais sur la Direction Générale (anciennement sur le budget annexe Assainissement), pour 16 800 € par an

Loyer de la gendarmerie de Scionzier (560 000 € par an), compensé par des recettes équivalentes



Reversement du loyer de la gendarmerie de Scionzier

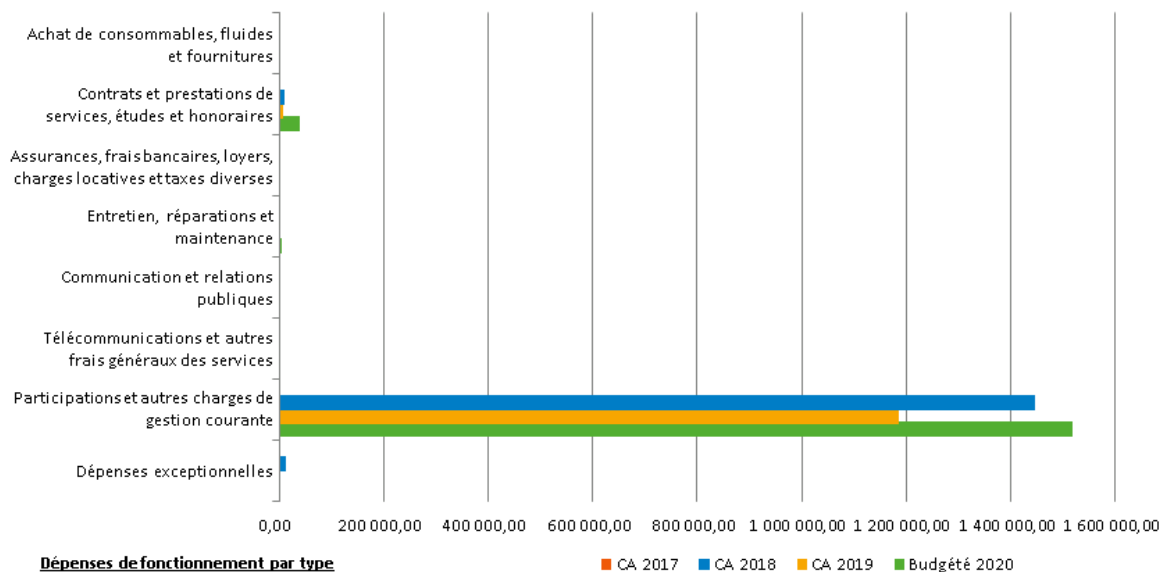
CHIFFRES CLÉS

16 800 euros, c'est le loyer annuel des bureaux situés au 4^{ème} étage du bâtiment Le Cristal à Cluses

Pour le même montant de loyer que l'ancien local situé rue François Curt à Cluses, les services sont regroupés dans le même immeuble, favorisant ainsi les échanges interprofessionnels.



FINANCES

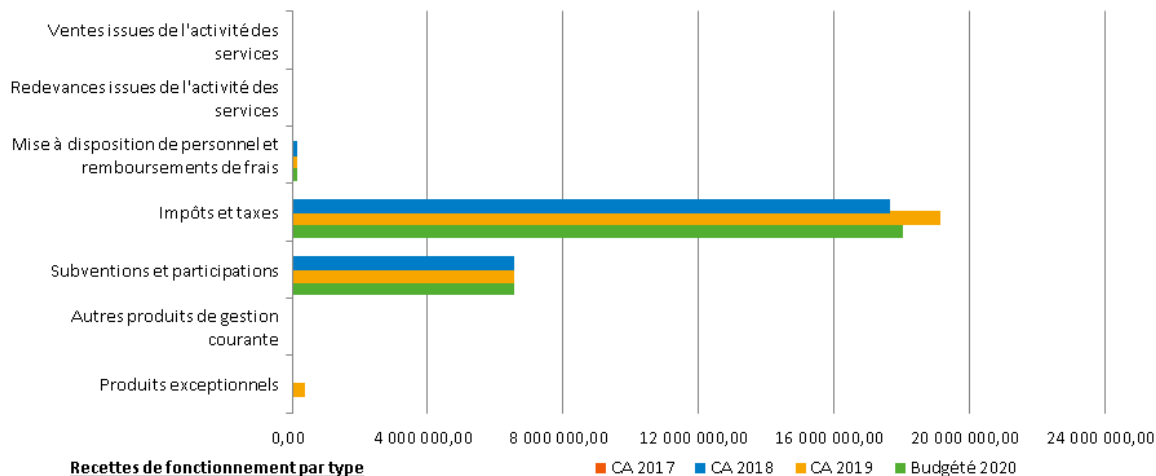


- Provision pour rémunération d'un cabinet dans le cadre d'un contrat d'optimisation fiscale signé en 2015 (20 880 €)
- Augmentation de la subvention accordée à l'Office de Tourisme, conformément à la convention d'objectifs définie (650 000 € en 2020 contre 620 000 € en 2019)
- ➡ Maintien du reversement de la Taxe GEMAPI au niveau de 2019 (16 € par habitant, soit 867 376 €)
- Perception et reversement de la Taxe de Séjour à l'EPIC Tourisme Cluses Arve et montagnes (dispositions réglementaires obligatoires, 45 000 €)

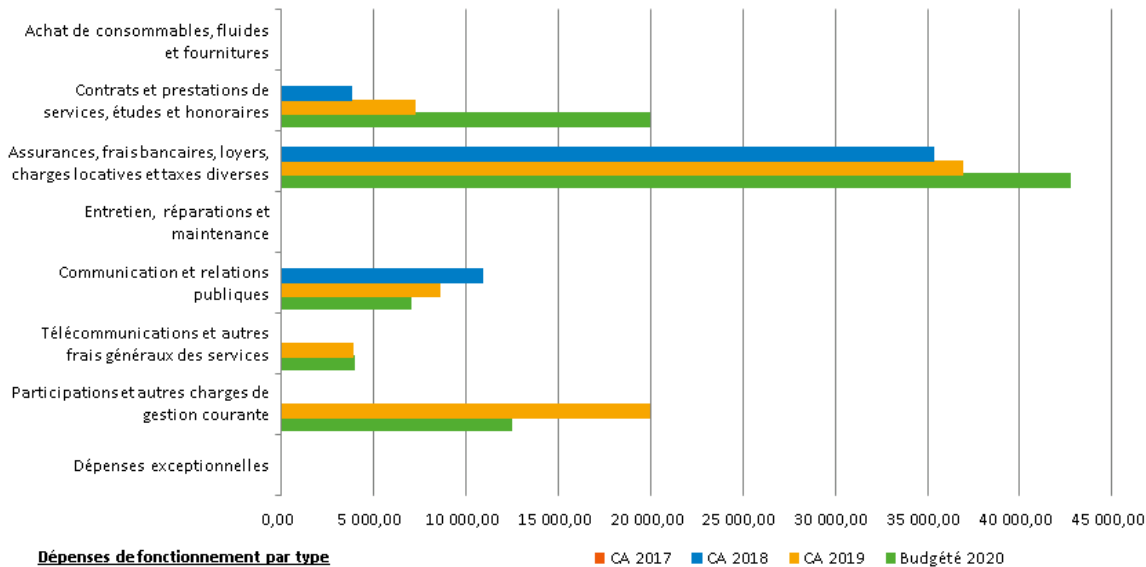
TRANSFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME EN ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

La création de l'EPIC Tourisme Cluses Arve et montagnes a eu de nombreux impacts sur le Budget Principal de la 2CCAM, comme présenté dans les services, et plus particulièrement sur le service comptabilité-finances.

- Augmentation de la subvention à 650 000 € soit 30 000 € de plus qu'en 2019 pour faire face aux nouvelles cotisations salariales et patronales
- Enregistrement de la Taxe de Séjour : un EPIC ne peut percevoir directement de taxe, celle-ci est donc titrée par la 2CCAM puis reversée à l'établissement touristique
- Accompagnement comptable : le service comptabilité-finances de la 2CCAM assure toujours la comptabilité et le conseil financier de l'EPIC



- ➡ Suite à la réforme de la Taxe d'Habitation, une partie du produit sera désormais dégrévée par l'Etat, il a donc été décidé de maintenir 70% du produit sur le chapitre 73 Impôts et taxes et inscrire 30% en dégrèvement sur le chapitre 74 Dotations et participations, en maintenant au global le montant notifié en 2019 (953 115 €)
- ➡ Baisse régulière de la Dotation de Compensation (-164 000 € par rapport à 2019)
- Hausse du produit budgété sur la CFE et la CVAE, taxes dynamiques en 2020, pour compenser budgétairement la perte de Dotation de Compensation

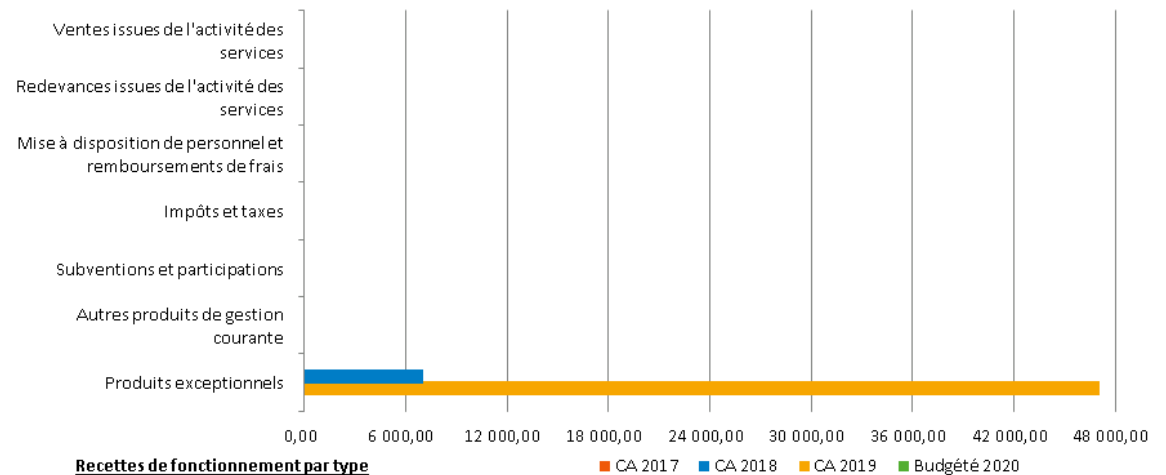


- Provision pour assistance juridique et frais de représentation en justice (5 660 € réalisés en 2019, 20 000 € budgétés en 2020)
- Nouveau marché d'assurances (en groupement de commandes avec les communes du territoire) soit 42 800 € budgétés en 2020 contre 36 182,52 € réalisés en 2019
- Baisse des frais de publication des marchés car un seul marché d'envergure à lancer en 2020 (transports)
- Montant payé pour l'abonnement à la plateforme des marchés publics (MarcoWeb) inférieur à 2019 car 2 années payées, retour à la normale en 2020

ZOOM SUR LE NOUVEAU MARCHÉ D'ASSURANCES

Les prestations ont pris effet au 1^{er} janvier 2020 sur une période de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

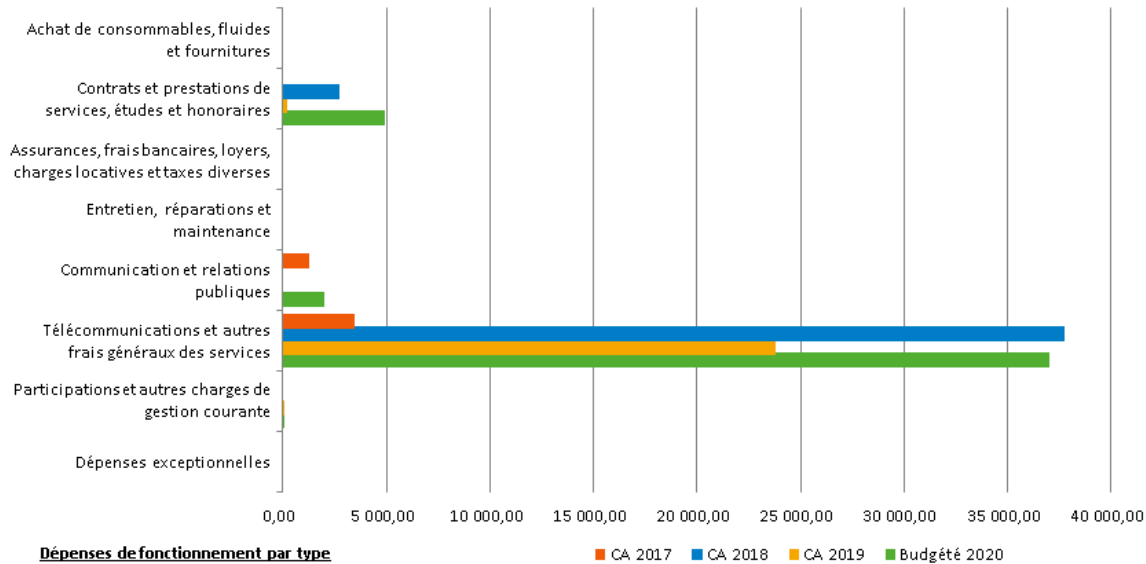
Prestation	Attributaire	Montant estimatif
Lot 1 : dommages aux biens	Groupama	29 384,76
Lot 2 : responsabilités et risques annexes	SMACL	5 189,13
Lot 3 : flotte de véhicules	SMACL	6 573,06
Lot 4 : Protection juridique	Assurances Pilliot	1 000,00



- Indemnités pour sinistres en 2019 à hauteur de 47 096,54 €
 - Camions du SI Flaine : 8 734,94 €
 - Dégradations sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Thyez : 34 867,55 €
 - Dégradation au gymnase de Cluses : 1 400 €
 - Accident sur véhicule : 2 094,05 €



RESSOURCES HUMAINES



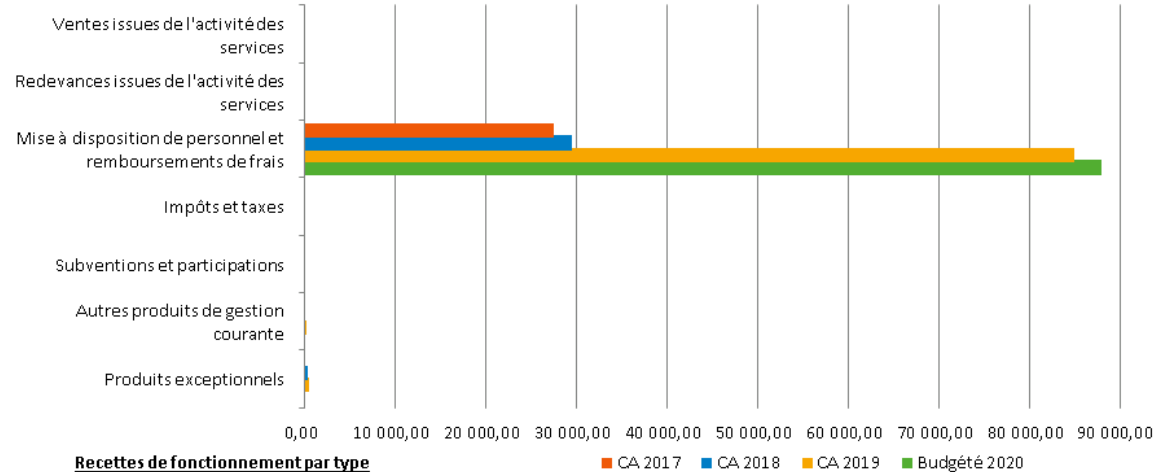
➤ Budget pour les formations et les frais de déplacements en hausse (36 000 €) par rapport au réalisé 2019 (21 968 €) car pas de formations spécialisées coûteuses réalisées en 2019

➤ Indemnités au comptable public non réalisé en 2019 (4 000 € budgétés en 2020)

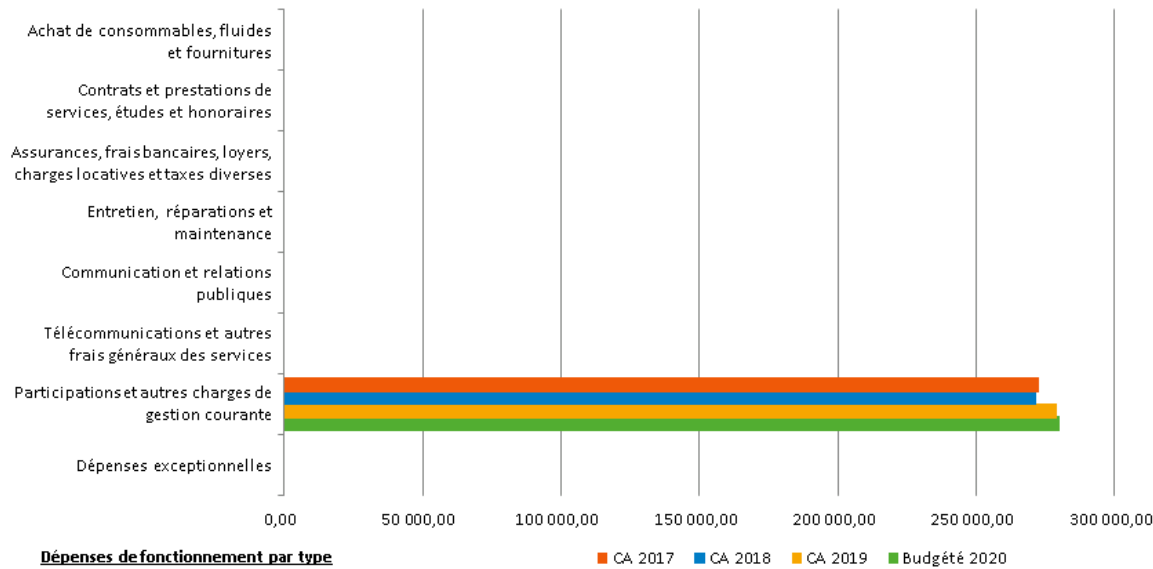
DÉPENSES DE PERSONNEL

Vous trouverez en page 26 le projet de tableau des effectifs pour 2020, intégrant notamment 2 nouveaux postes : un technicien pour le service Déchets et un chargé de communication.

Ainsi, le nombre de postes ouverts sur le Budget Principal devrait être au nombre de 54. Il était de 60 agents en 2019 mais suite au nouveau statut de l'Office de Tourisme, les agents de la nouvelle structure ont été enlevés.



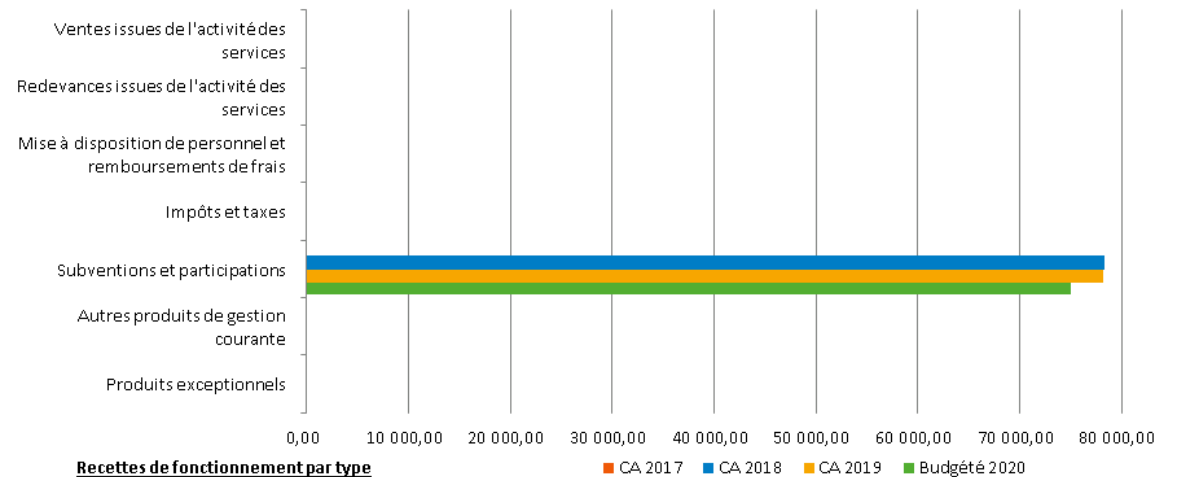
- ➔ Mise à disposition de personnel :
- Directrice du musée de l'horlogerie et du décolletage, et archiviste
 - Responsable du service Habitat et solidarité
 - Agent RH en charge des paies



⇒ Pas d'évolution majeure prévue sur les subventions accordées

DÉTAIL DES SUBVENTIONS BUDGÉTÉES POUR 2020

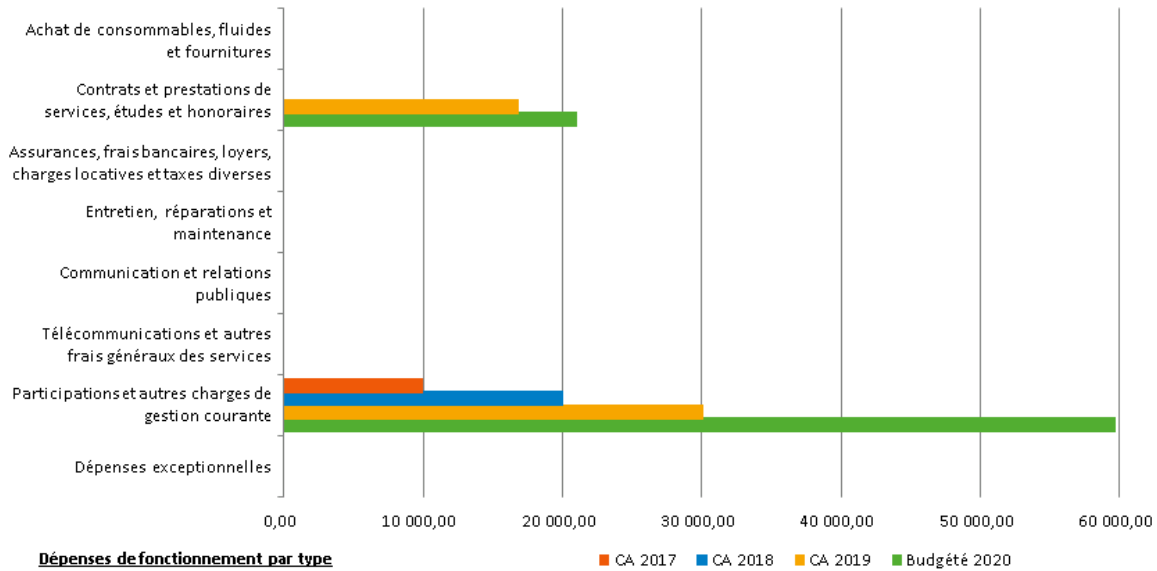
Mission Locale Jeune Faucigny Mont-Blanc	56 264 €
ADMR de Marignier	5 960 €
ADMR de Scionzier	26 926 €
ADMR de Taninges	2 134 €
SPAD	997 €
Alvéole	182 565 €
Amicale du personnel de la 2CCAM	5 280 €
Amicale du personnel de la commune d'Arâches-la-Frasse	200 €



⇒ Refacturation des travaux d'Alvéole aux communes selon la convention 2017-2020 (78 146,24 € titrés en 2019, 75 000 € budgétés en 2020)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



⇒ Budget pour une étude complémentaire (20 000 € inscrits en 2020) suite à la réalisation d'une étude stratégique de développement économique réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) en 2019 pour 16 829,25 €

⇒ Subvention au pôle de compétitivité Auvergne Rhône-Alpes Industries 4.0 (ex Mont-Blanc Industries) en augmentation conformément à la convention signée pour 49 700 € en 2020 contre 30 150 € en 2019

⇒ Provision pour aides aux artisans et commerçants dans le cadre d'une politique de soutien en local (10 000 € budgétés)

PROJET DE TABLEAU DES EFFECTIFS 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

REPARTITION PAR GRADES 2CCAM	Catégorie	Effectifs budgétaires 2019	Effectifs budgétaires 2020	Dont temps non complets (TNC)	Tps hebdo pour les TNC (heures et centièmes)	Equivalent temps plein (tps partiels et TNC)	Postes "potentiels" n'engageant pas de coût financier supplémentaire : en attente réussite concours ou promotion interne	Situation
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Emploi Fonctionnel : Directeur Général des services d'EPCI 40 -80 000 h	A	0	0	0		0	1	
Attaché principal	A	1	1	0		1	1	
Attaché	A	2	2	0		2	1	
Chargé de mission politique de la ville	A	1	1	0		1		CDD
Chargée de mission juriste	A	1	1			1		CDI
Chargé de Mission animateur généraliste CDDRA	A	1	1	0		1		CDD
Chargé de mission contrôle de gestion	A	1	1	0		1		CDD
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	1			0,8	1	
Rédacteur principal 2ème classe	B	0	0			0	1	
Chargé de communication : création de poste								
Rédacteur	B	1	2	0		2	1	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	4	4	0		4		1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0	0	0		0		1
Adjoint administratif	C	5	5	1	1 TNC à 17h50	4,5		
Sous Total postes		18	19	1		18,3	6	
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieur	A	0	0	0		0	1	
Technicien principal 1ère classe	B	1	1	0		1	1	
Technicien principal 2ème classe	B	0	0	0		0	1	
Technicien déchets : création de poste								
Technicien	B	1	2	0		2	1	
Agents de maîtrise principal	C	0	0				1	
Agents de maîtrise	C	0	0	0		0		
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2	2			2	3	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5	5		1 TNC à 28H00	4,8	3	
Adjoint technique	C	9	9	2	1 TNC à 28H00	8,8	1	
Sous Total postes		18	19	2		18,6	12	
FILIERE CULTURELLE								
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	1	0		1		
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	2	2	0		2	1	
Adjoint du patrimoine	C	1	1	0		1		
Sous Total postes		4	4	0		4	1	
FILIERE SPORTIVE								
Educateur des APS principal 1ère classe	B	0	0	0		0	1	
Educateur des APS principal 2ème classe	B	2	2	0		2	1	
Educateurs	B	6	6	0	1 TNC à 17h50	5,5	2	
Sous Total postes		8	8	0		7,5	4	
TOTAL POSTES OUVERTS		48	50	3		48,4	23	

Éléments réglemmentaires à afficher lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire :

Personnel titulaire

- Rémunération principale 887 307,00 €
 - Régime indemnitaire 284 304,00 €
 - Nouvelle bonification indiciaire10 210,00 €
 - Supplément familial de traitement8 841,00 €
- Sous-total rémunération 1 190 662,00 €**

Personnel non titulaire

- Rémunération principale 285 657,00 €
 - Régime indemnitaire76 548,00 €
 - Supplément familial de traitement2 981,00 €
- Sous-total rémunération 365 186,00 €**

Charges sur salaires 621 047,00 €

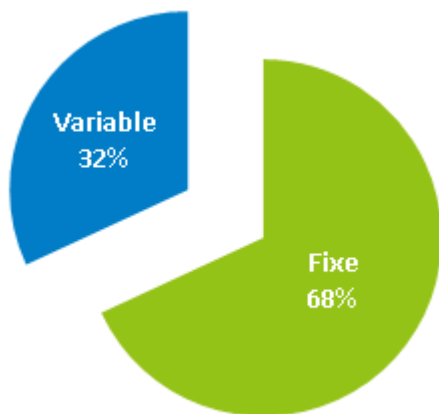
Mise à disposition de personnel extérieur 193 251,00 €

Total rémunérations 2 370 146,00 €

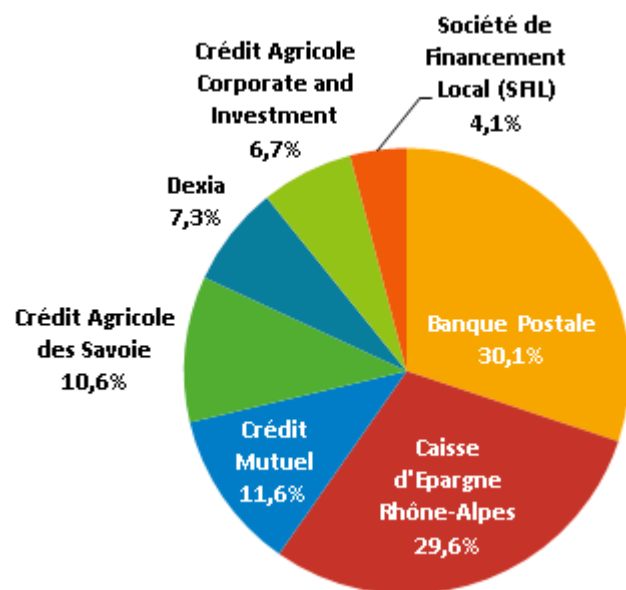
Autres charges

- Assurances du personnel57 000,00 €
- Autres charges (allocation de retour à l'emploi, validation de retraite)31 500,00 €
- Tickets restaurants75 000,00 €

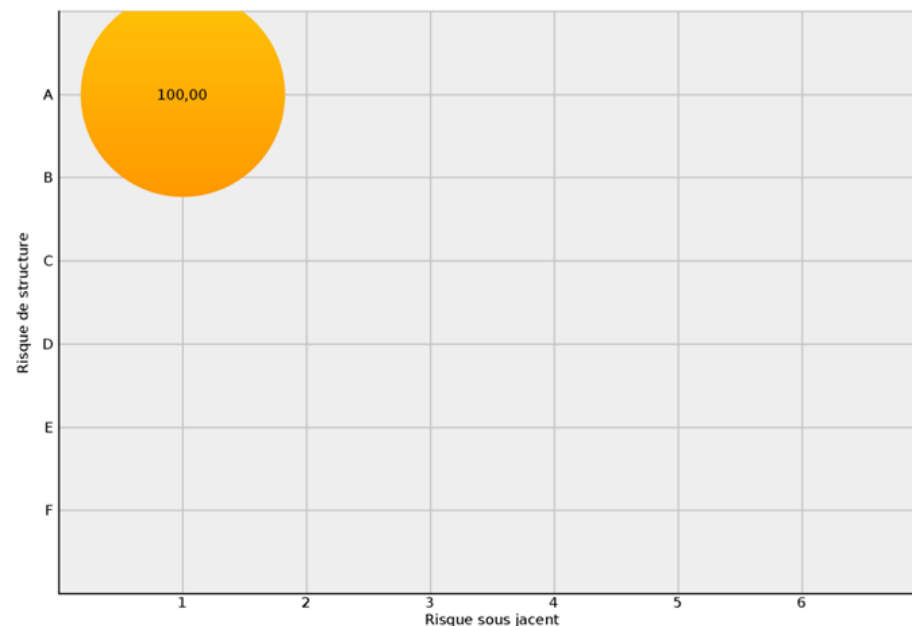
ÉTAT DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL



Répartition de la dette par type de taux



Répartition de la dette par organisme prêteur



Répartition de la dette selon la classification Gissler pour la mesure du niveau de risque

Au 1^{er} janvier 2020, la dette du Budget Principal est de 6 943 414,36 € avec un taux moyen de 2,09%. Cela représente un désendettement sur une année de 528 867,85 €.

Elle se compose de 19 prêts dont 68,10% ont été souscrits à taux fixe et dont 13 ont été récupérés par la 2CCAM suite à la création de l'intercommunalité. La classification de Gissler permet de connaître le niveau de risque de la dette. Dans le cas du Budget Principal, l'intégralité de la dette est classée 1A, soit le meilleur niveau de sécurisation.

La dette est répartie entre différents prêteurs, les deux principaux sont la Banque Postale (pour 30,11% du Capital Restant Dû) et la Caisse d'Épargne (29,62%).

ÉTAT DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

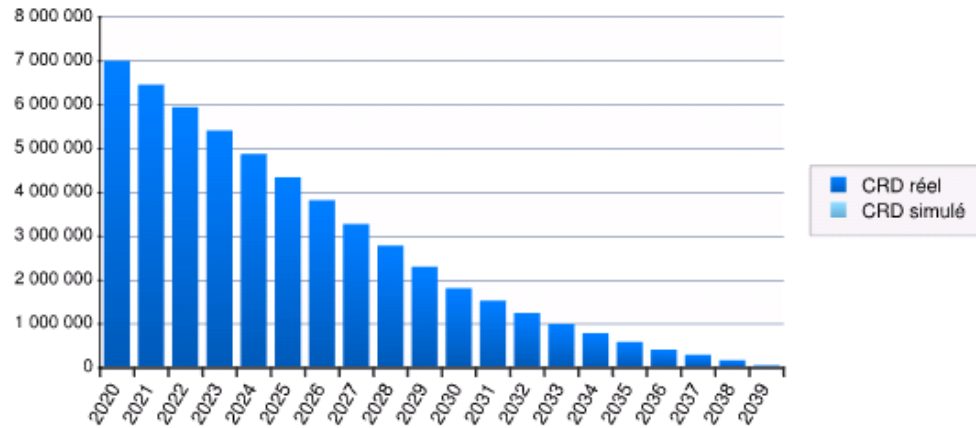


Tableau de projection du capital des emprunts remboursés

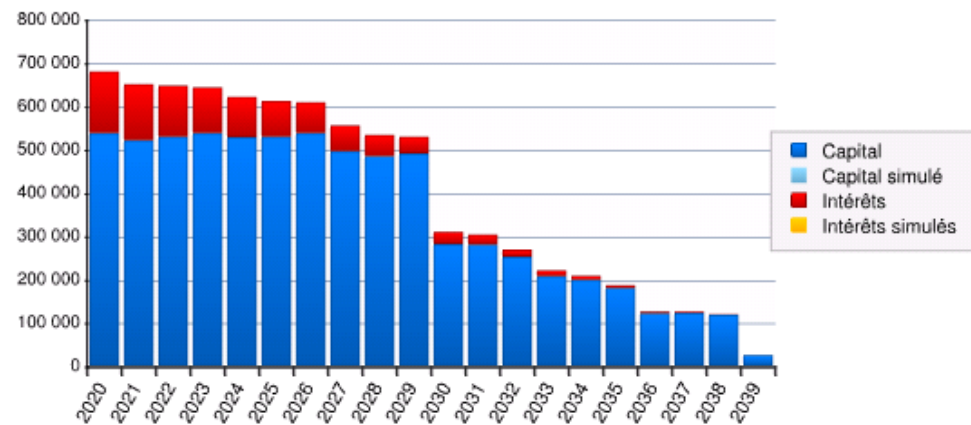
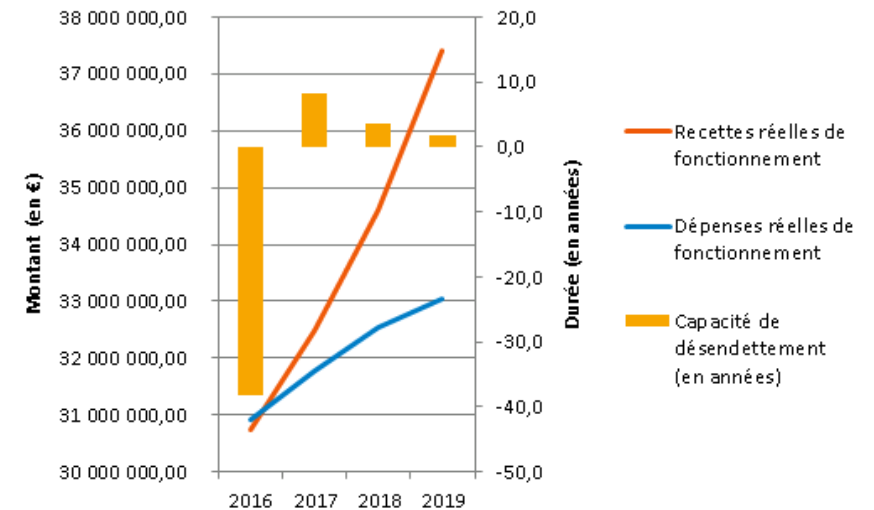


Tableau d'extinction de la dette du Budget Principal

La 2CCAM n'a pas eu recours à l'emprunt en 2019 et le programme d'investissement 2020, bien qu'ambitieux, ne nécessite pas de souscription non plus cette année. La dette actuelle s'éteindrait donc en 2039.

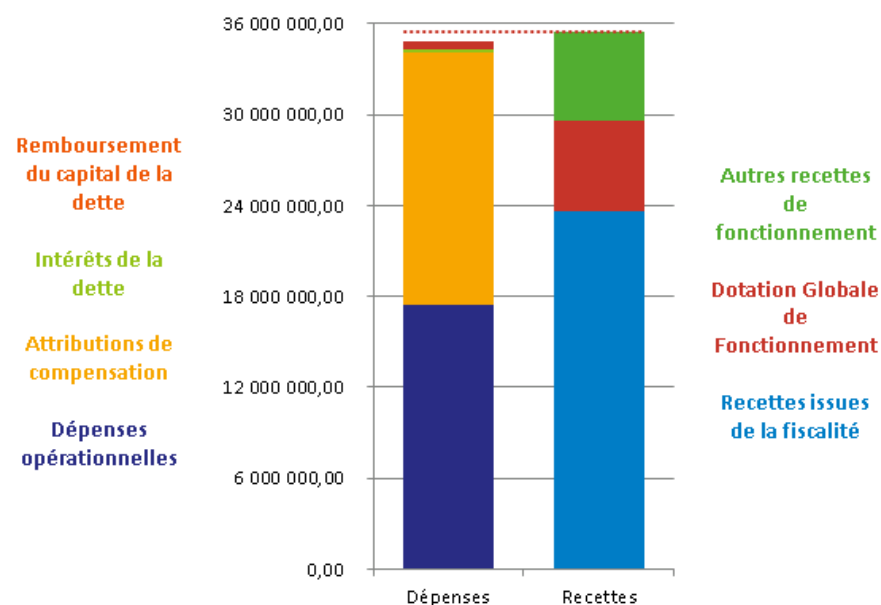
Il faudra attendre 2030 pour constater une diminution significative des annuités (montant annuel proche de 300 000 €).

Evolution de l'épargne brute et de la capacité de désendettement



Selon les comptes administratifs votés depuis 2016, on constate une nette amélioration de l'épargne brute (*recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement*). De ce fait, la capacité de désendettement, indicateur clé de santé budgétaire s'établit en 2019 à 1,8 années alors que la moyenne du bloc communal est d'environ 5,5 années.

EQUILIBRES FINANCIERS DU BUDGET PRINCIPAL



Analyse des indicateurs pertinents

L'exercice 2019 affiche de très bons résultats d'ensemble avec des recettes dynamiques, notamment la fiscalité, et des dépenses maîtrisées. La réhabilitation des installations sportives a démarré et la déchèterie d'Arâches-la-Frasse a été rénovée, permettant de doper les dépenses d'équipement.

Paradoxalement à ce constat très positif, les indicateurs pour le budget 2020 se détériorent. En effet, le taux d'épargne brute n'est que de 3% quand la capacité de désendettement est estimée à 5,6 années, soit au niveau de la moyenne du bloc communal.

Rappelons toutefois que le budget est élaboré de façon prudentielle en sous-estimant légèrement les recettes et en prévoyant les dépenses pour faire face aux imprévus. Ainsi, les résultats constatés en 2020 seront forcément meilleurs.

Intitulé	Montant
Résultat de fonctionnement 2019	5 251 823,98
Résultat d'investissement 2019	-2 189 935,98
Résultat consolidé toutes sections confondues	3 061 888,00
<hr/>	
Epargne nette estimée 2020	602 000,00
Capacité d'autoFinancement	3 663 888,00

Calcul des équilibres financiers du budget

Le calcul des équilibres financiers permet d'apprécier la bonne gestion d'un budget.

Les 3 indicateurs à vérifier sont :

1. Epargne nette positive

Mode de calcul :

Recettes réelles de fonctionnement

- *Dépenses réelles de fonctionnement*

= *Epargne brute*

- *Capital de la dette à rembourser dans l'année*

= *Epargne nette*

En 2020, le montant d'**épargne nette** prévu est d'environ **602 000 €**.

2. Taux d'épargne brute

Mode de calcul :

Epargne brute

Recettes réelles de fonctionnement

Le **taux d'épargne brute** prévu est de **3%** contre 15% en moyenne en France en 2016 pour le bloc communal (communes et intercommunalités, donnée de comparaison la plus récente trouvée).

3. Capacité de désendettement

Mode de calcul :

Encours de dette à rembourser

Epargne brute

Selon les prévisions budgétaires, il faudrait **5,6 années** à la 2CCAM pour **rembourser l'ensemble du capital restant dû** des emprunts si elle affectait toute son épargne à ce poste de dépense (contre 5,5 ans en moyenne en 2016 pour le bloc communal).

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL

RECETTES D'INVESTISSEMENT MOBILISABLES

Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) :

Les dépenses éligibles (dépenses d'équipement, hors études) génèrent une compensation à hauteur de 16,404% du montant.

Selon les projets remontés par les différentes commissions thématiques, le total des dépenses éligibles pourrait dégager une recette de FCTVA d'environ 460 000 €.

Subventions pour projets :

De nombreux projets sont financés par des subventions issues de différents organismes (Département de la Haute-Savoie, Région Auvergne Rhône-Alpes, Etat, etc.).

Certaines subventions seront également perçues pour des projets réalisés en 2019, mais dont les demandes n'ont pu être effectuées avant la clôture du budget. C'est le cas pour la DETR et le Contrat Ambition Région au titre de la réhabilitation de la déchèterie d'Arâches-la-Frasse pour un montant de 340 000 €.

Participations :

La commune de Cluses participera également à hauteur de 50% de la dépense pour la reprise du poste de relevage des terrains familiaux de la Maladière soit 46 800 € sur les 97 200 € prévus pour l'opération.

PROJETS	Dépenses prévues en 2020	Recettes afférentes en 2020	Reste à Charge 2CCAM
Etude de préfiguration du Fonds Air Industrie	20 000,00	0,00	20 000,00
Réalisation des plans de gestion des ENS : Lac de Peyre, Lac Bénit, Cenise	2 800,00	0,00	2 800,00
Projet gypaète dans le cadre du Schéma de Développement Touristique	N.C	N.C	N.C
Aide pour réduction des pollutions entreprise HACER	190 000,00	152 000,00	38 000,00
Actions relatives au PCAET (écocompteurs sur les sentiers, borne GNV, etc.)	27 000,00	1 722,42	25 277,58
Aménagement de l'Antenne de Justice	1 500,00	246,06	1 253,94
Renouvellement du parc de points d'apports volontaires	235 200,00	38 582,21	196 617,79
Installation de points d'apports volontaires au Mont-Saxonnex	296 400,00	48 621,46	247 778,54
Mise en place du contrôle d'accès à la déchèterie de Thyez	30 000,00	4 921,20	25 078,80
Autres dépenses d'équipement pour les déchets	28 700,00	340 000,00	-311 300,00
Portage pour achat d'un terrain pour agrandissement de la déchèterie de Thyez	55 000,00	0,00	55 000,00
Solde de la participation pour construction du Technocentre	60 000,00	0,00	60 000,00
Achat / revente d'un terrain dans la ZI des Grands Prés au titre du dév. Économique	370 000,00	370 000,00	0,00
Autres dépenses d'équipement pour la Direction Générale	27 400,00	4 494,70	22 905,30
Aménagement de l'Épicerie Sociale	3 600,00	590,54	3 009,46
Rénovation des vestiaires et équipement des stades	206 000,00	33 792,24	172 207,76

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL

PROJETS	Dépenses prévues en 2020	Recettes afférentes en 2020	Reste à Charge 2CCAM
Changement du tapis synthétique sur terrain honneur	380 000,00	62 335,20	317 664,80
Création d'un terrain synthétique en remplacement du stabilisé	630 000,00	103 345,20	526 654,80
Autres dépenses d'équipement pour les terrains de foot	15 000,00	2 460,60	12 539,40
Travaux de drainage par fentes de suintement pour le terrain de rugby	110 000,00	18 044,40	91 955,60
Reprise de la piste d'athlétisme suite détérioration	100 000,00	16 404,00	83 596,00
Remise en état de cages et sautoirs d'athlétisme	25 000,00	4 101,00	20 899,00
Travaux divers pour le centre aquatique	86 000,00	10 826,64	75 173,36
Isolation des tennis couverts	278 000,00	45 603,12	232 396,88
Changement du tapis de lutte et autres travaux divers gymnase de Cluses	38 000,00	6 233,52	31 766,48
Travaux divers de maintien des équipements du gymnase de Scionzier	35 000,00	5 741,40	29 258,60
Maîtrise d'œuvre prévue pour les travaux des installations sportives	100 000,00	0,00	100 000,00
Reprise du poste de relevage sur terrains familiaux de la Maladière	97 202,00	64 545,02	32 656,98
Installation de compteurs individuels d'électricité sur terrains familiaux	70 000,00	11 482,80	58 517,20
Aménagement d'espaces de manipulation au musée	100 000,00	16 404,00	83 596,00
Autres dépenses d'équipement du musée	22 000,00	3 608,88	18 391,12
Réalisation d'une étude de jalonnement vélo	18 000,00	0,00	18 000,00
TOTAL	3 657 802,00	1 366 106,60	2 291 695,40

MONTANTS SUPPLÉMENTAIRES MOBILISABLES

Les dépenses et recettes d'investissement présentées ci-contre laissent apparaître un **montant supplémentaire mobilisable de 1 372 192,60 €**.

Ce montant peut permettre, selon les échanges en Conseil Communautaire, de financer des projets pour le Schéma de Développement Touristique, par exemple.

A ce jour, seul le « *projet Gypaète* », porté par la 2CCAM au titre de la compétence Espaces Naturels Sensibles, au Mont-Saxonnex, est en phase concrète de réalisation. La maîtrise d'œuvre a déjà débuté et 30 348 € ont été inscrits en Restes à Réaliser sur le budget 2019.

Il conviendra donc au cours des échanges dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) de définir les montants, en dépense et en recette, à affecter pour des projets de ce dispositif.


RÉSULTAT 2019 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT


Chapitre	Intitulé chapitre	Compte Admin. 2017	Compte Admin. 2018	Budgeté 2019	Compte Admin. 2019
013	Atténuations de charges	2 078,00	1 622,00	0,00	2 261,12
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 424 722,66	1 934 818,27	4 520 824,00	3 818 004,34
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	123 767,74	113 845,55	139 207,00	176 607,48
75	Autres produits de gestion courante	3 151 255,69	3 084 584,70	41 360,00	48 702,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 200,98	540 012,76	2 000,00	31 266,30
	TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	5 710 025,07	5 674 883,28	4 703 391,00	4 076 842,10
002	Résultats de fonctionnement positifs reportés	1 623 799,17	2 941 859,08	4 135 297,39	4 135 297,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	290 000,00	290 000,00	290 000,00	233 571,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 913 799,17	3 231 859,08	4 425 297,39	4 368 868,39
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 623 824,24	8 906 742,36	9 128 688,39	8 445 710,49


011	Charges à caractère général	452 101,72	424 942,71	571 016,00	387 722,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	395 624,75	326 337,27	358 347,00	302 224,30
014	Atténuations de produits	445,00	45 144,60	45 000,00	189,00
65	Autres charges de gestion courante	2 142 132,84	1 807 097,06	1 950 634,00	1 918 222,19
66	Charges financières	176 251,59	327 630,32	244 500,00	238 600,41
67	Charges exceptionnelles	16 705,66	218 431,69	55 000,00	26 526,74
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3 183 261,56	3 149 583,65	3 224 497,00	2 873 485,36
002	Résultats de fonctionnement négatifs reportés	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	4 524 191,39	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 380 000,00	1 142 193,00	1 380 000,00	1 142 193,00
	TOTAL DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 380 000,00	1 142 193,00	5 904 191,39	1 142 193,00
	TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 563 261,56	4 291 776,65	9 128 688,39	4 015 678,36

Résultat de fonctionnement
4 430 032,13


RECETTES


-  Baisse des recettes de redevance d'assainissement :
 - décalage des versements des délégataires
 - diminution des consommations d'eau depuis 2017

-  Subventions pour réalisation de l'étude de transfert de l'eau potable (68 866 €)

-  Pertes régulières d'aides et primes épuratoires versées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC)

DÉPENSES

-  Baisse des charges de gestion du service suite aux nouveaux contrats de Délégation de Service Public (DSP) depuis 2018

-  Hausse du coût de traitement des eaux usées payé au SIVOM de la Région de Cluses

RÉSULTAT 2019 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT


Chapitre	Intitulé chapitre	Compte Admin. 2017	Compte Admin. 2018	Budgété 2019	Compte Admin. 2019
10	Dotations, fonds divers et réserves	524 097,51	118 703,60	479 668,32	479 668,32
13	Subventions d'investissement reçues	336 419,99	1 957 041,67	339 500,00	1 297 089,39
16	Emprunts et dettes assimilés	3 080 484,00	10 004,15	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	290,53	218 601,07	0,00	4 635,37
21	Immobilisations corporelles	10 275,03	87 918,30	0,00	43 054,41
23	Immobilisations en cours	14 430,48	806 194,37	0,00	77 451,85
	TOTAL RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	3 965 997,54	3 198 463,16	819 168,32	1 901 899,34
001	Résultats d'investissement positifs reportés	317 525,86	281 679,13	1 808 037,16	1 808 037,16
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	4 524 191,39	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 380 000,00	1 142 193,00	1 380 000,00	1 142 193,00
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 137,98	7 960,80	600 000,00	263 520,32
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 784 663,84	1 431 832,93	8 312 228,55	3 213 750,48
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 750 661,38	4 630 296,09	9 131 396,87	5 115 649,82

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	93 529,00	84 726,64
16	Emprunts et dettes assimilés	711 128,01	604 528,18	678 100,00	677 793,24
20	Immobilisations incorporelles	242 832,06	114 639,73	289 665,08	56 807,07
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 253,03	816 206,96	1 230 145,96	710 809,50
23	Immobilisations en cours	3 363 759,25	875 809,30	5 870 015,44	4 594 060,38
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	79 941,39	0,00
	TOTAL DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	4 437 972,35	2 411 184,17	8 241 396,87	6 124 196,83
001	Résultats d'investissement négatifs reportés	859 713,50	118 703,60	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	290 000,00	290 000,00	290 000,00	233 571,00
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	2 371,16	600 000,00	228 540,35
	Restes à réaliser				1 293 668,28
	TOTAL DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 149 713,50	411 074,76	890 000,00	1 755 779,63
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	5 587 685,85	2 822 258,93	9 131 396,87	7 879 976,46


Résultat d'investissement
-2 764 326,64

Résultat global
1 665 705,49

RECETTES

 Nombreuses subventions perçues pour les travaux d'assainissement mais néanmoins en baisse par rapport à 2018

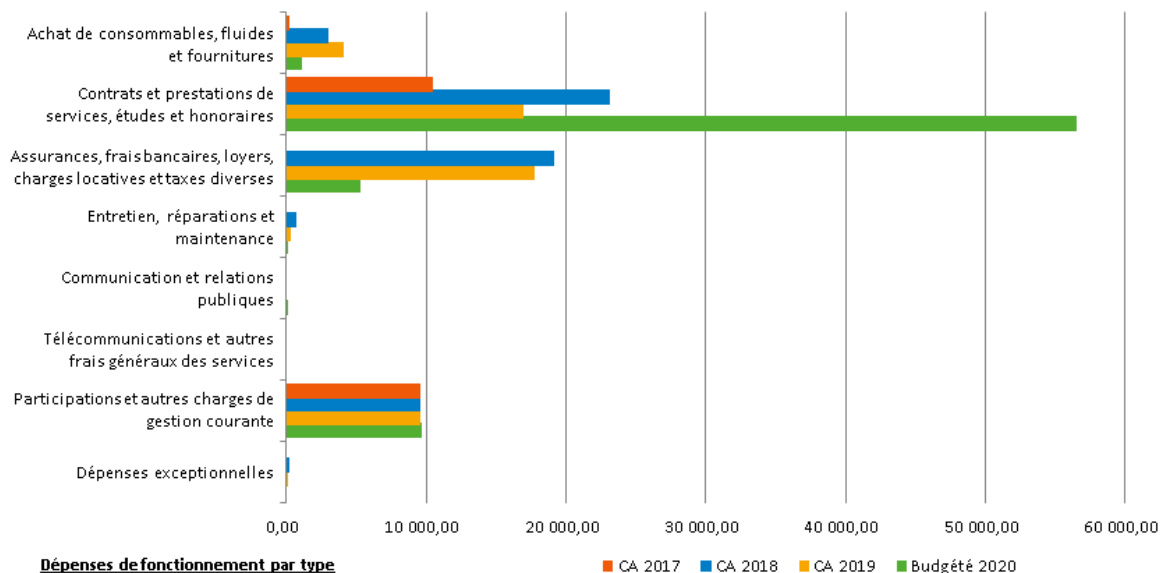
DÉPENSES

 Montant des travaux réalisés en 2019
Budgété : 7 389 826 €
Réalisé (dont RAR) : 6 655 345 €
Soit 90% de taux de réalisation

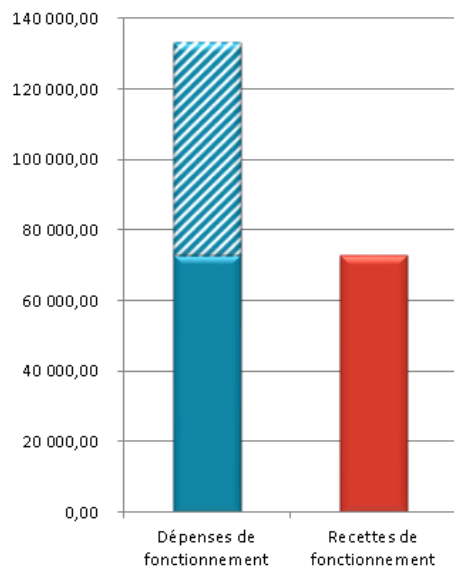
L'exercice 2019 s'est clôturé avec un résultat global, toutes sections confondues, positif à hauteur de 1 665 705,49 €.



ARVE PURE



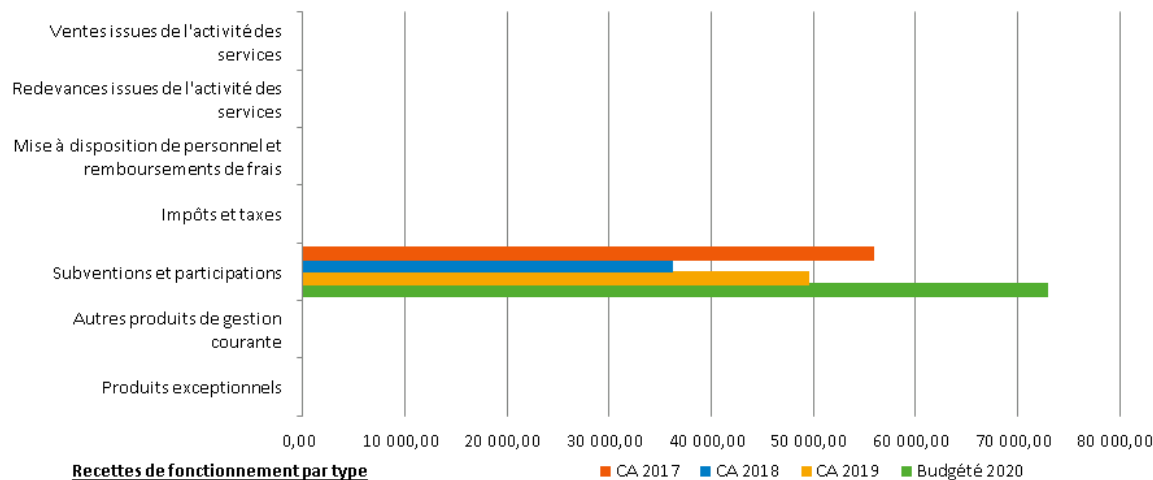
- Loyer et charges locatives suite au déménagement du local rue F. Curt à Cluses vers le 4^{ème} étage de l'immeuble Le Cristal et leur mandatement sur le Budget Principal
- Augmentation du volume de contrôles des entreprises par le prestataire (8 440 € réalisés en 2019, 21 000 € budgétés en 2020)
- Budgétisation d'une étude pour l'évolution du service (20 000 €)
- Participation pour l'animation du réseau Arve Pure, porté par le SM3A (9 700 €)



Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2020 (RH inclus, partie hachurée)

CHIFFRES CLÉS

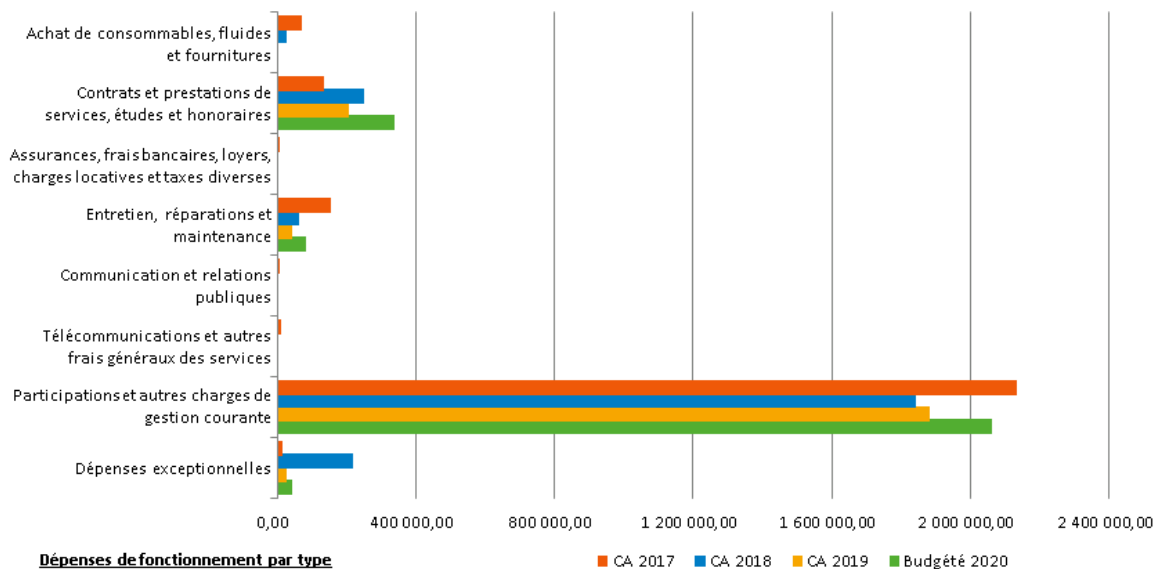
En 2020, les recettes de fonctionnement compensent entièrement les charges, hors dépenses de personnel



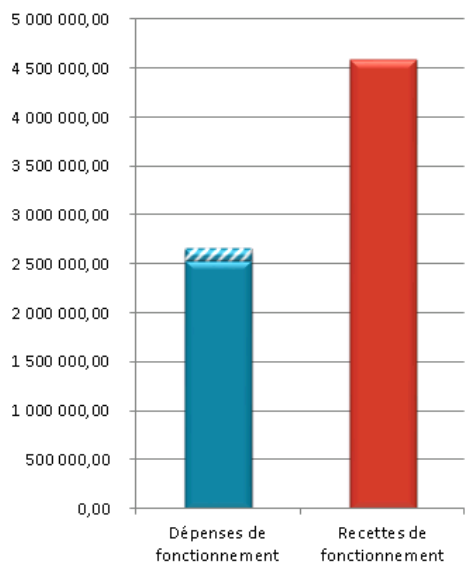
- Subventions pour les postes de chargées de mission, financés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC, 42 000 € en 2020)
- Subvention pour la mise en exploitation du logiciel YPRESIA (31 000 €)



ASSAINISSEMENT COLLECTIF



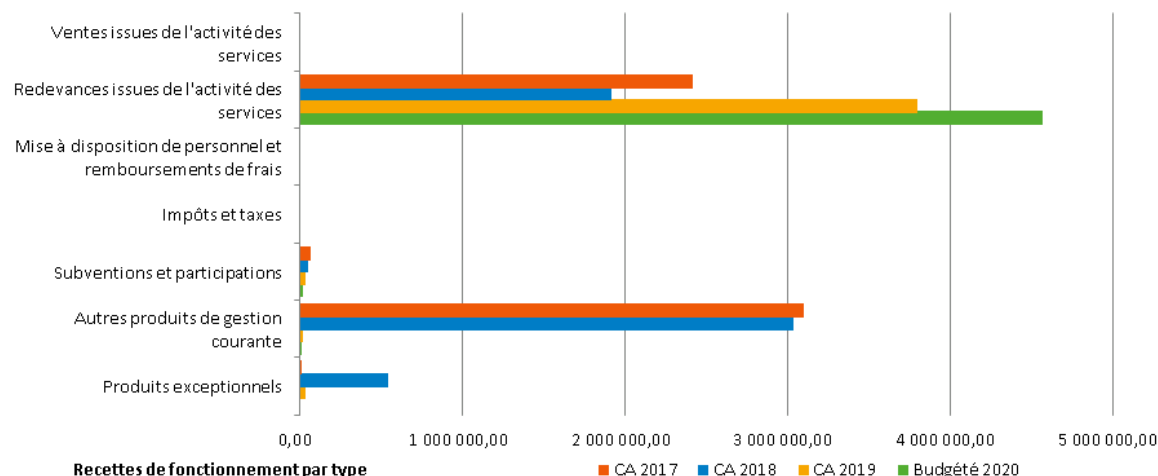
- Provision pour contentieux à la STEP de Flaine (80 000 €)
- Réalisation d'un zonage intercommunal et d'une carte d'aptitude des sols (45 000 €)
- ➡ Maintien de l'enveloppe budgétaire des opérations de curage des réseaux et d'entretien des postes de relevage (70 000 € en 2020)
- Contribution au SIVOM pour le traitement des eaux usées (+50 000 € budgétés par rapport à 2019) et projet de méthanisation (50 000 €)
- ➡ Refacturation des frais généraux du Budget Principal (part RH des agents travaillant en partie pour l'Assainissement, 157 500 €)



Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2020 (RH inclus, partie hachurée)

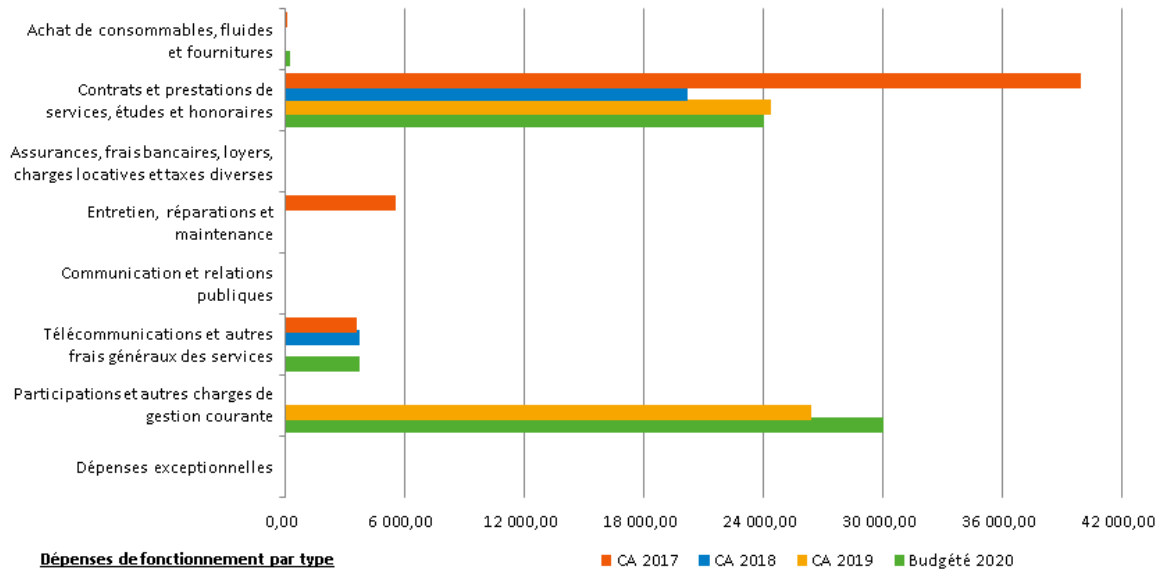
CHIFFRES CLÉS

4 millions d'euros, c'est le montant de la redevance d'assainissement budgétée en 2020



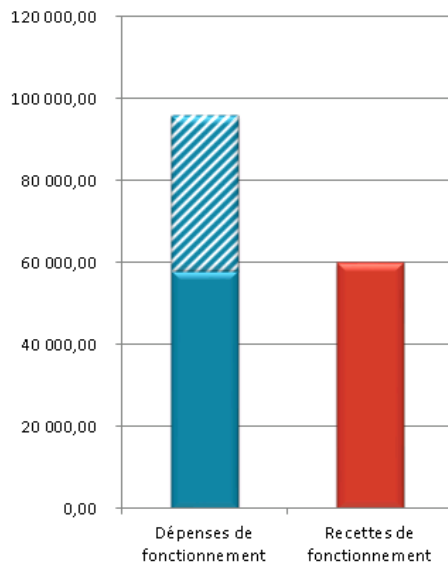
- Augmentation prévue de la redevance d'assainissement car perception de la part de Scionzier, non titrée en 2019, à hauteur de 550 000 €
- Pour information, la Trésorerie Principale de Cluses a demandé à ce que les recettes de redevance assainissement soient désormais enregistrées dans la partie « Redevances issues de l'activité des services » plutôt que dans la partie « Redevances versées par les fermiers et concessionnaires » du chapitre 75 Autres produits de gestion courante, ce qui explique la différence représentée graphiquement.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

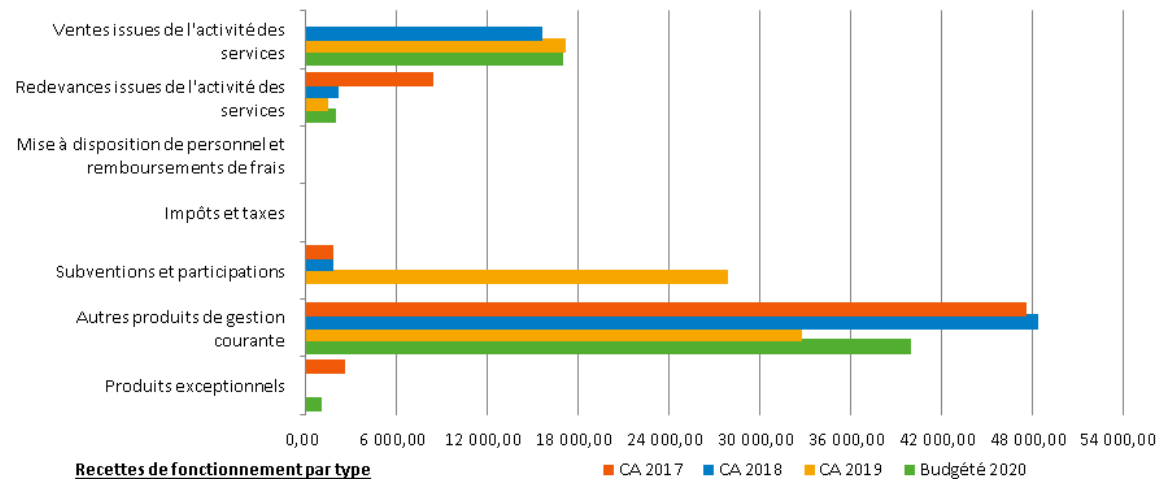


⇒ Pas d'évolution majeure attendue sur les contrats et prestations de services, les contrôles d'installations devraient s'établir au même niveau qu'en 2019 (20 000 €)

⇒ Reconstitution des aides pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif des usagers avec une enveloppe de 30 000 € en 2020



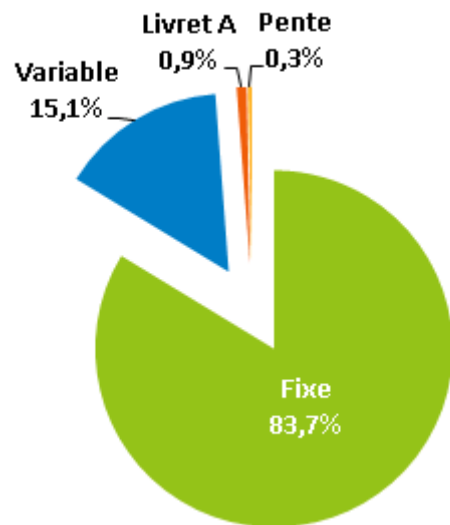
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2020 (RH inclus, partie hachurée)



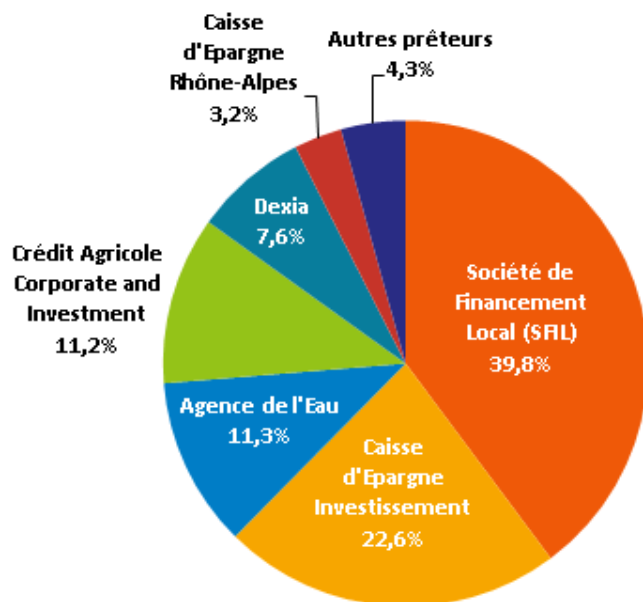
⇒ Prévission des recettes issues des refacturations des contrôles effectués par le prestataire, en corrélation avec les dépenses budgétées

⇒ Prévission prudente des recettes de redevance d'assainissement non collectif suite à la baisse importante constatée en 2019

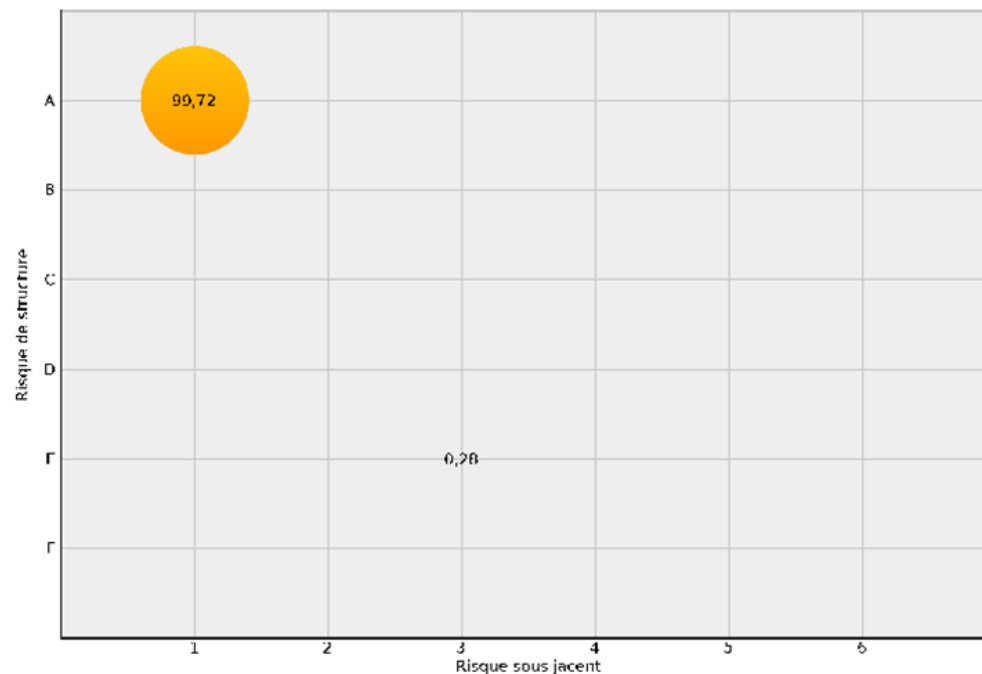
ÉTAT DE LA DETTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT



Répartition de la dette par type de taux



Répartition de la dette par organisme prêteur



Répartition de la dette selon la classification de Gissler pour la mesure du niveau de risque

Au 1^{er} janvier 2020, la dette du budget annexe Assainissement est de 8 643 146,71 € avec un taux moyen de 2,68%. Cela représente un désendettement en une année de 689 441,71 €.

Elle comporte 28 prêts dont 83,77% ont été souscrits à taux fixe et dont 25 ont été récupérés par la 2CCAM suite à la création de l'intercommunalité. La dette est composée à 99,71% de prêts situés au niveau maximum de sécurisation. Un seul emprunt est classé 3E et dont le Capital Restant Dû est de 25 332,82 €.

Les prêteurs principaux de l'assainissement sont la Société Française de Financement Local (SFSL) pour 39,82% de l'encours et la Caisse d'Épargne (22,59%).

ÉTAT DE LA DETTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

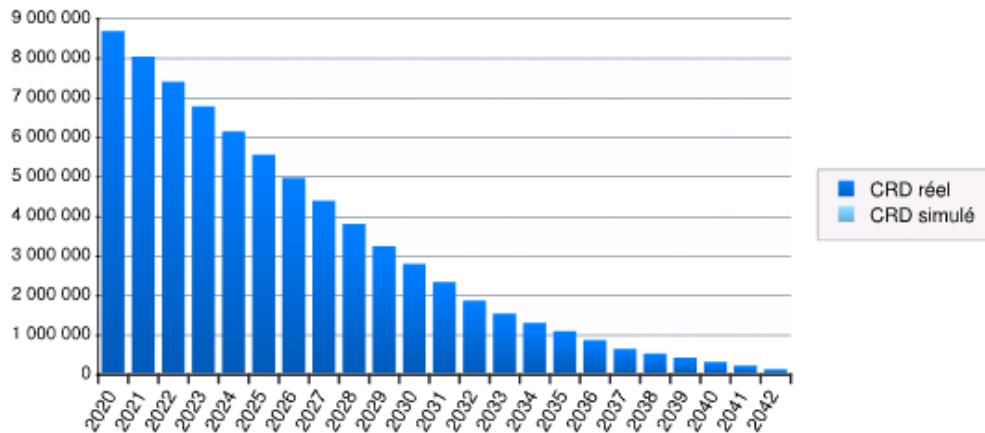


Tableau de projection du capital des emprunts remboursés

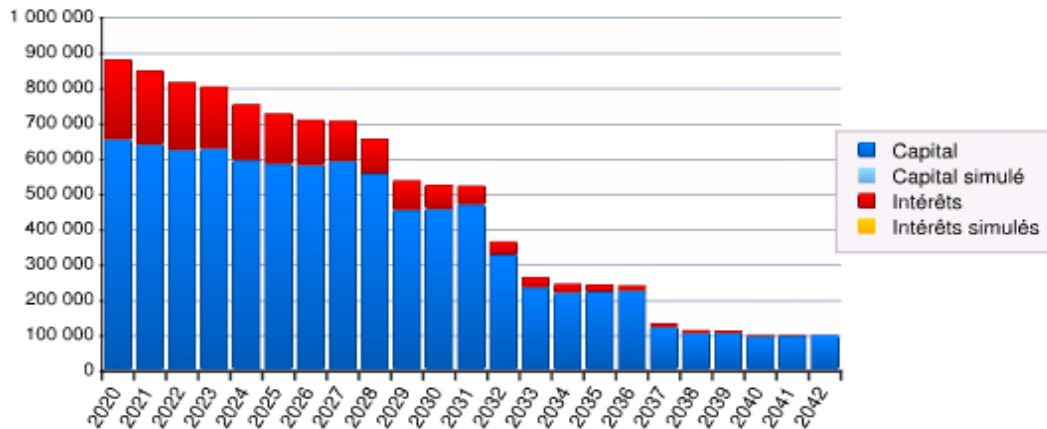
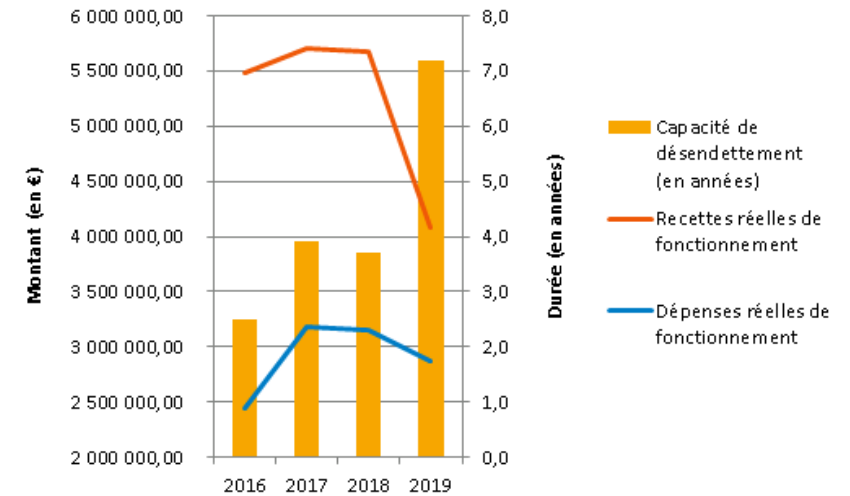


Tableau d'extinction de la dette du Budget Principal

La dette actuelle s'éteindra en 2042 et le montant des annuités passera en dessous des 600 000 € à compter de 2029.

Cette situation est amenée à évoluer puisque le projet de budget annexe Assainissement nécessiterait un recours à l'emprunt en 2020 afin de financer les investissements.

Evolution de l'épargne brute et de la capacité de désendettement



Les données des exercices 2016 à 2018 agrègent les résultats des budgets annexes Assainissement Gestion Déléguée (GDE) et Assainissement Gestion Directe (GDI) qui ont fusionnés en 2019.

On constate tout d'abord une chute de l'épargne brute (*recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement*). De ce fait, la capacité de désendettement, indicateur clé de santé budgétaire s'établie en 2019 à 7,2 années. Même si ce chiffre n'est pas alarmiste, la situation de ce budget s'est détériorée en une année avec une baisse des recettes de fonctionnement plus importante que celle des dépenses.

PROJET DE TABLEAU DES EFFECTIFS 2020 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

REPARTITION PAR GRADES 2CCAM - GESTION DE L'ASSAINISSEMENT	Catégorie	Effectifs budgétaires 2019	Effectifs budgétaires 2020	Dont temps non complets (TNC)	Tps hebdo pour les TNC (heures et centièmes)	Equivalent temps plein (tps partiels et TNC)	Postes "potentiels" n'engageant pas de coût financier supplémentaire : en attente réussite concours ou promotion interne	Situation
Chargé de mission eau potable : fin contrat	A	1	0			0		CDD
Technicien	B	2	2	0		1,8	1	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0	0			0	1	
Adjoint technique	C	2	2			2		
Sous Total postes		5	4	0	0	3,8	2	
TOTAL POSTES OUVERTS		5	4	0	0	3,8	2	

L'effectif de 4 agents est décomposé de la façon suivante :

- 2 agents affectés à l'assainissement
- 2 agents affectés au service Arve Pure

Auquel il faut ajouter le personnel mutualisé avec les communes d'Arâches-la-Frasse (2 agents) et de Scionzier (1 agent).

Le tableau sera amené à évoluer en cours d'année avec l'embauche prévue d'un technicien assainissement en remplacement de 2 agents mutualisés par la commune de Scionzier qui représentaient 0,95 Equivalent Temps Plein en 2019.

Éléments réglementaires à afficher lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire :

	Titulaires	Non titulaires	Autres Dépenses
Traitement de base	57 934,00	38 912,00	
NBI			
SFT	940,00		
RI (y compris 13ème mois)	25 238,00	7 200,00	
Charges patronales	30 423,00	20 487,00	
Mise à disposition			41 750,00
Total par types de dépenses	114 535,00	66 599,00	41 750,00
Total général			222 884,00

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Rappel des résultats 2019 et Epargne nette estimée 2020 :

Intitulé	Montant
Résultat de fonctionnement 2019	4 430 032,13
Résultat d'investissement 2019	-2 764 326,64
Résultat consolidé toutes sections confondues	1 665 705,49
Epargne nette estimée 2020	928 600,00
Capacité d'autoFinancement	2 594 305,49

Commentaires sur les principaux projets à réaliser en 2020 :

Suite et fin de la construction de la STEP de Magland

Etat d'avancement des travaux dans les temps par rapport à l'objectif de mise en service pour le dernier semestre 2020, montant mobilisé en 2020 de 1,7 millions €

Création de la STEP et des réseaux à Nancy-sur-Cluses

Poursuite de la création des réseaux pour mise en service de la station d'épuration

Poursuite des priorités 1 et 2 suite au diagnostic des réseaux

- Prévion des deux derniers travaux fléchés comme priorité 1 (Avenue de la Colombière, Rues du Marcelly et du 8 mai à Marnaz)
- Poursuite des priorités 2 à Cluses, Marnaz et Scionzier

Récapitulatif des travaux validés par la commission Assainissement :

Commune	Dépenses prévues en 2020	Recettes afférentes en 2020	Reste à charge 2CCAM
Arâches-la-Frasse	1 038 500,00	54 000,00	984 500,00
Cluses	400 000,00	0,00	400 000,00
Magland	1 900 000,00	400 000,00	1 500 000,00
Marnaz	999 700,00	0,00	999 700,00
Mont-Saxonnex	303 000,00	15 000,00	288 000,00
Nancy-sur-Cluses	703 500,00	0,00	703 500,00
Saint-Sigismond	395 000,00	30 000,00	365 000,00
Scionzier	320 000,00	0,00	320 000,00
Thyez	226 500,00	0,00	226 500,00
Services 2CCAM	50 000,00	0,00	50 000,00
Subventions restant à percevoir	0,00	540 000,00	-540 000,00
TOTAL	6 336 200,00	1 039 000,00	5 297 200,00

Financement des investissements :

Montant de Reste à Charge 2CCAM = 5 297 200,00 €

Capacité d'autofinancement = 2 594 305,49 €

Besoin de financement = 2 702 894,51 €

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Mobilisation de l'emprunt pour financer les projets 2020 :

Le montant de travaux prévus en 2020 laisse apparaître un besoin de financement. C'est-à-dire que l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement et les subventions budgétées ne sont pas suffisants pour couvrir les dépenses prévues.

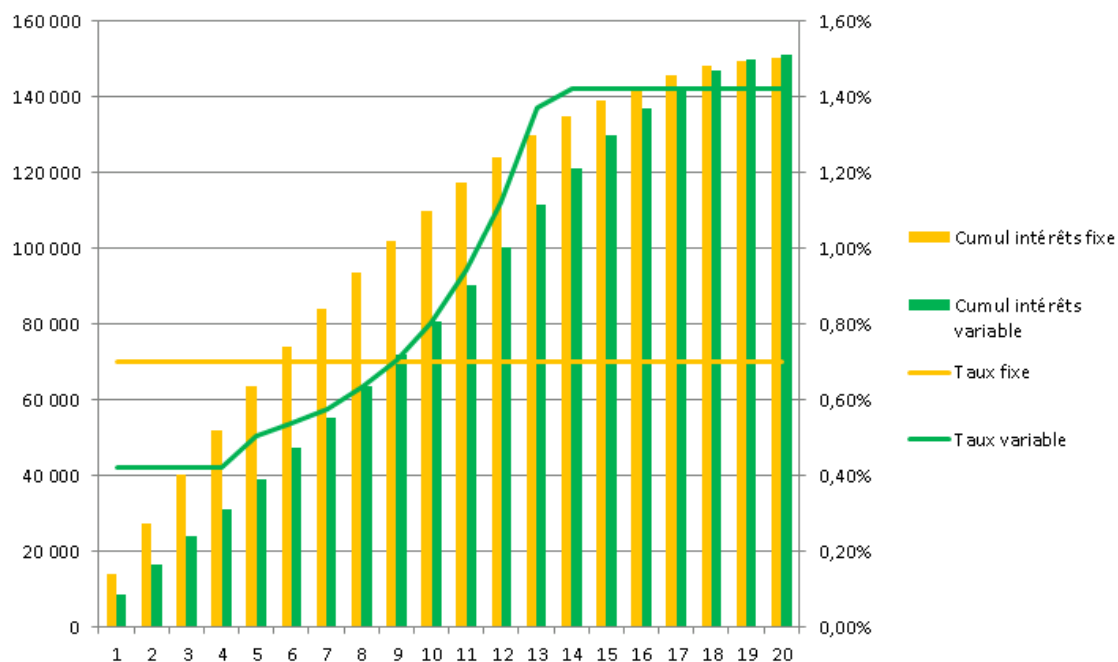
La commission Assainissement a donc décidé de contracter un ou plusieurs emprunts pour couvrir ce besoin de financement qui est estimé à 2 702 894,51 €.

Un emprunt sera donc souscrit au cours du premier semestre 2020 d'un montant de 2 millions €. Puis, un état d'avancement des projets sera réalisé au cours du troisième trimestre pour juger de l'opportunité et de la nécessité de contracter un emprunt complémentaire.

Simulations de recours à l'emprunt à taux fixe et à taux variable :

Compte-tenu des indices historiquement bas des taux d'intérêts, la question se pose d'emprunter à taux fixe ou à taux variable. Nous avons réalisé une simulation selon les deux modes de financement, pour un emprunt de 2 millions sur 20 ans. L'emprunt à taux fixe est décliné en annuité constante alors que le choix s'est porté sur un amortissement constant pour le variable.

Comparatif de taux et des intérêts payés par type d'emprunt



Résultat de la simulation :

Le graphique ci-contre montre les résultats selon les deux modes de financement, pour un résultat similaire. L'emprunt à taux fixe a été prévu selon un taux d'intérêt annuel de 0,70%. L'emprunt à taux variable intègre un indice de taux négatif jusqu'à 2024, conformément aux prévisions établies sur l'EURIBOR 3 MOIS. C'est-à-dire que le débiteur, en l'occurrence la 2CCAM, ne paie que la marge de la banque, estimée dans ce cas à 0,42%. Ensuite, à partir de 2024, l'indice EURIBOR est simulé avec une augmentation annuelle de 35%. Le cap de 1 point de % est atteint en année 14 pour s'établir à 1,42% jusqu'à la fin du remboursement.

Selon ces conditions, l'emprunt à taux variable est plus avantageux que l'emprunt à taux fixe sur les 10 premières années de remboursement, soit la moitié de la durée de vie du prêt.

Les propositions et les négociations avec les établissements bancaires seront donc décisives dans le choix final. Il est également possible de spéculer sur l'évolution future des taux d'intérêts, au delà de 2024, sans occulter le fait qu'il est possible de limiter l'effet risque en souscrivant une partie à taux fixe et une partie à taux variable.



Cluses Arve
& montagnes
Territoire de réussites